

LA LETTRE DE **megève**



L'ÉDITION SPÉCIALE

BILAN DE MANDAT

ÊTRE TRANSPARENT
UN MODÈLE DE GESTION

PRIVILÉGIER L'ÉCOUTE
UN MODÈLE DE FONCTIONNEMENT

CULTIVER L'IDENTITÉ
UN MODÈLE D'ÉQUILIBRE LOCAL

ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT
UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

ÉDITÉE PAR
LA MAIRIE DE MEGÈVE

AOÛT 2019

MAIRIE.MEGEVE.FR





SOMMAIRE

▶ **ÊTRE TRANSPARENT**
UN MODÈLE DE GESTION 4.

▶ **PRIVILÉGIER L'ÉCOUTE**
UN MODÈLE DE FONCTIONNEMENT 10.

▶ **CULTIVER L'IDENTITÉ**
UN MODÈLE D'ÉQUILIBRE LOCAL 18.

▶ **ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT**
UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT 28.

▶ **VIE POLITIQUE**
TRIBUNE D'EXPRESSION 39.



RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS EN LIGNE SUR :

mairie.megève.fr/demarches-en-ligne/je-telecharge-un-document



LA LETTRE DE MEGÈVE L'ÉDITION SPÉCIALE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, Christophe Bougault, Arcane Architectes, Daniel Durand/Fresh Influence, Megève Forever, COGECO, AdobeStock, Bruno Malgùe, AdVita, Fabian Wester/Play Around.



LABELS



MEGÈVE SOUTIEN



ÉDITO



► **ÊTRE TRANSPARENT :**
UN MODÈLE DE GESTION DE LA COMMUNE

► **PRIVILÉGIER L'ÉCOUTE :**
UN MODÈLE DE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

► **CULTIVER L'IDENTITÉ :**
UN MODÈLE D'ÉQUILIBRE LOCAL

► **ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT :**
UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Nos engagements sont à la hauteur des enjeux que Megève s'apprête à relever. Et en établissant les murs porteurs de notre maison, nous garantissons à notre politique d'assainissement, de gestion et de développement de solides fondations sur lesquelles nous assurerons la continuité des projets engagés.

L'enjeu est de taille. Mais notre envie est à la hauteur de votre confiance et nous poursuivrons la dynamique impulsée et le travail entamé pour que Megève s'inscrive dans un futur avec vous et pour vous !

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
MAIRE DE MEGÈVE

“ **ASSAINIR, S'ENGAGER, AGIR !** ”

Telles furent les promesses que nous vous avons faites en 2014. Et nous pouvons fièrement dresser le bilan non seulement de nos actions menées mais bien au-delà. Etablir la synthèse de 5 années passionnantes passées à vos côtés, au service de notre beau village, qui attise bien des passions et doit conjuguer le bien-être de ses habitants avec l'essor touristique, est pour moi l'occasion de respecter mon engagement premier, celui de l'honnêteté et de la transparence.

Le mandat mené avec mon équipe municipale est un mandat qui s'inscrit autour d'une vision intègre et durable pour notre station/village et pour ses habitants, permettant à chacun d'entre nous de vivre Megève selon nos attentes mais toujours en respectant l'intérêt public.

Le défi attendu qu'est celui de mener à bien un mandat de gestion et de développement a été un engagement au quotidien. Et nous l'avons tous relevé avec envie pour que Megève amorce ce virage nécessaire pour notre village qui aspire à renforcer son attractivité, son rayonnement et à assurer un avenir au-delà de nos querelles de clochers. Pour que nos anciens continuent à y trouver un quotidien rassurant et nos jeunes générations un avenir dynamique, nous avons amorcé pour Megève une politique visionnaire axée autour de 4 piliers fondamentaux que nous retracerons à travers ce bilan :

ÊTRE TRANSPARENT

UN MODÈLE DE GESTION DE LA COMMUNE

L'engagement au service d'une collectivité territoriale et de sa population implique une ligne de conduite honnête et transparente dans le respect des obligations légales de l'État mais aussi de l'intérêt général de la population de la commune.



► COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

LES BROCHURES MUNICIPALES

Mise en place en 2017, la brochure « À l'écoute des Mègevans » communique sur les projets communaux au travers du suivi des réunions publiques. Elle s'inscrit dans une volonté d'information entre les élus et la population. En 2017, Megève a décroché la 2^e place des trophées de la presse départementale dans la catégorie Communes de 2000 à 5000 habitants pour son bulletin « La Lettre de Megève ».

► PRÉVENIR LES SITUATIONS D'URGENCE

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ALERTE

Depuis 2016, les alertes préfectorales sont diffusées quasiment en temps réel par des communications d'urgence : canicule, avalanche, orage, pollution. Dès que la commune est classée en alerte orange, nous informons tous les acteurs de la sécurité de la station ainsi que les différents points d'accueil. La diffusion de l'information se fait également au travers de posts sur le site de la mairie et les réseaux sociaux.



► INFORMER AVEC CLARTÉ

SUR LES QUESTIONS BUDGÉTAIRES

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ

La présence de notes synthétiques disponibles sur le site internet de la Commune concernant les comptes administratifs, les budgets primitifs, les subventions aux associations et le débat d'orientation budgétaire, ont permis une information continue et transparente des administrés. Chaque début d'année, un numéro de « La Lettre de Megève » est consacré au Budget de la Commune.

► ASSOCIER LA POPULATION AUX PROJETS

LE CHOIX DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Fondées sur la transparence d'action et le souhait d'échanges avec les riverains, des réunions consultatives précédant les projets d'aménagement et de travaux de la commune sont systématiquement organisées. Exemple récent, les travaux de la Rue Charles Feige qui a pris en compte les souhaits et remarques des riverains pour valider la version définitive du projet, présenté lors d'une 2^e réunion.



► RATIONALISER ET DIMINUER LES DÉPENSES

UN DÉFI RELEVÉ

À l'initiative de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), la municipalité avait pour ambition une politique de rationalisation et diminution des dépenses, tout en maintenant la qualité des services publics.

Parallèlement, la commune a dû absorber dans son budget la baisse des dotations de l'Etat. La Dotation Globale de Fonctionnement est passée de **4,4M€** en 2013 à **1,9M€** en 2019. L'augmentation exponentielle de la taxe « Robin des Bois » oblige la collectivité à travailler sur l'optimisation de ses recettes, la diminution des dépenses de personnel et de fonctionnement, afin de maintenir sa capacité d'autofinancement pour poursuivre une politique d'investissement soutenu.

► ENDIGUER LA SPÉCULATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

PRIORITÉ À LA VIE À L'ANNÉE

Dans les logements appartenant à la commune, le prix des loyers s'apparente au prix du mètre carré d'un logement social, pour permettre d'accueillir saisonniers et agents communaux.

Avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) imposées, sur des parcelles privées comme publiques, prescrivent un type de projet immobilier à vocation de logements permanents, saisonniers ou touristiques. Exemples : les Retornes, la Mottaz, les Vériaaz.

Dans les locaux commerciaux appartenant à la mairie, la collectivité s'efforce de pratiquer une politique de loyers modérés pour tenter de limiter l'inflation des baux commerciaux.

► CONSTITUER UNE RÉSERVE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

LA PRÉEMPTION : UN OUTIL DE PROJETS

Prévue par le code de l'Urbanisme, la préemption publique est activée lorsque la commune souhaite réaliser un projet. Elle permet d'acquérir au coût du marché, des terrains ou bâtiments en vue de développer les services publics (parking de la Plaine), de protéger du patrimoine agricole (alpage des Vargnes), de garantir l'intégrité du domaine skiable (forêts) et favoriser le logement permanent (appartement Résidence de Marie).



► RECHERCHER DES SUBVENTIONS ET PARTENARIATS FINANCIERS

UNE DÉMARCHE SYSTÉMATIQUE

La commune s'est inscrite dans une dynamique de systématisation des demandes de subventions auprès de l'État, de la Région et du Département. Elle active également des partenariats publics/privés pour le financement de certains projets, sous la forme de délégations de service public (Casino, Voiles de Genève, Coucou Café), de concessions d'aménagement (Meztiva), de baux à construction (Ferme Saint-Amour, Alpage de la Butte, Tennis couverts), de concessions de services (la Yourte, le Sport's Bar, La Livraz, le Refuge du Calvaire) et de conventions de partenariat (BMW, Leblanc, Taittinger, Mizensir, Cavallé, H. Duvillard, Coopérative du Val d'Arly, Pure Altitude).

► ENGAGER LA MISE EN CONFORMITÉ DU CCAS DE MEGÈVE ET DEMI-QUARTIER UNE OBLIGATION LÉGALE ACCOMPLIE

À la demande des services de l'État, Megève a entrepris la mise en conformité légale des statuts de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette démarche a entraîné une reprise par la commune de Demi-Quartier de son action sociale. Cette modification a imposé aux communes de répartir les biens immobiliers communs, gérés conjointement depuis 1912. Cette répartition a été actée lors du Conseil Municipal du 14 Mai 2019 et devrait bientôt voir son application effective, afin que les 2 communes retrouvent leur autonomie respective en termes d'action sociale. Ainsi, le CCAS de Megève hérite de **13,4M€** de patrimoine après abatement.

► OPÉRER DES ÉCONOMIES UN MANDAT DE GESTION MAIS PAS SEULEMENT...

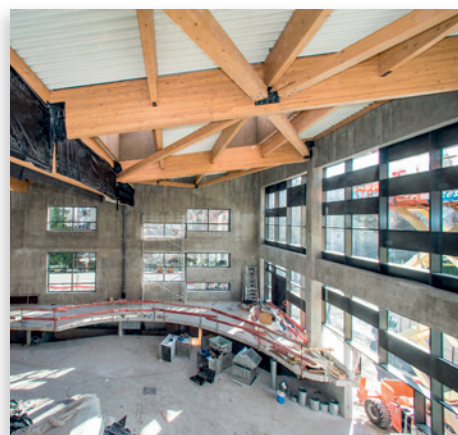
La municipalité a engagé, en 2017, un plan d'économies voté en Conseil Municipal dont les recommandations sont à mettre en œuvre jusqu'en 2020. Ainsi, des efforts ont été réalisés visant à réduire les heures supplémentaires, préférer le recours à l'emploi saisonnier plutôt que permanent, à ne pas remplacer les départs à la retraite et à geler les primes des agents communaux. Cela représente des économies de l'ordre de **230.000€** par an sans pour autant affecter la qualité des services. Par ailleurs, le plan prévoyait une diminution des dépenses de fonctionnement de 5% par an jusqu'à fin 2020, le non recours à l'emprunt et la stabilisation du montant des investissements. Sur la partie recettes, le plan imposait la recherche systématique de subventions et partenariats et l'augmentation des recettes (Le Palais par exemple). Les objectifs ont été tenus jusqu'à ce jour.

► AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT... DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS

Dès 2014, la capacité nette d'autofinancement (budget consolidé) a été portée à + de **2,4M€** et s'est stabilisée ces dernières années, hors cessions foncières exceptionnelles. Ces dernières ont permis des investissements touristiques et des aménagements qui n'auraient pas pu être financés par le budget de la commune : cession des Vériaux pour financer la 2^e phase de travaux du Palais, mais aussi un cheminement piétons du quartier de Prariand au centre du village, cession du Paddock pour financer un nouveau parking souterrain public de 120 places et un jardin alpin, cession du petit parc de stationnement Le Chatam pour créer un parking souterrain public de 80 places.

► DÉSENETTER LA COMMUNE UNE OBLIGATION POUR SORTIR DU RÉSEAU D'ALERTE

À la suite du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, la commune a été placée dans le réseau d'alerte (endettement) de la Préfecture en 2016. En cause, l'absence de financement de la 1^{ère} phase de travaux du Palais, ayant nécessité le recours d'emprunts à hauteur de **29M€** (**9M€** contractés auprès de la CDC en 2013 puis **20M€** auprès de DEXIA en 2015). Grâce aux mesures d'économies mises en place dès 2016, visant à diminuer les dépenses, augmenter les recettes et stopper le recours à l'emprunt, la dette a diminué de **10M€** en 3 exercices. Elle est passée à **52,7M€** fin 2018 contre **62,5M€** en 2016. Fin 2020, elle devrait s'abaisser à **45M€**, ce qui est équivalent à l'endettement de 2014. Malgré les **20M€** empruntés pour solder la 1^{ère} phase de travaux du Palais, la municipalité est parvenue à rétablir le niveau d'endettement de 2014, sans augmenter les impôts et sans diminuer ses investissements et la qualité du service public.



STABILISER LA FISCALITÉ LOCALE AUCUNE AUGMENTATION DEPUIS 2015

Promesse tenue depuis 2015, la collectivité n'a pas augmenté les taux de ses quatre taxes locales, à savoir habitation, foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises.

► FAIRE CE QUE L'ON DIT ET DIRE CE QUE L'ON FAIT

LE PPI

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permet de planifier les dépenses de la commune sur 5 ans. Il représente une garantie de l'engagement des élus dans l'efficacité de la gestion budgétaire, qui ont l'obligation de proposer en face du montant des investissements, le mode de financement. Ainsi, les investissements deviennent transparents sur les 5 prochaines années. Plus de mauvaise surprise comme cela a été le cas pour la 1^{ère} phase des travaux de restructuration du Palais dont le financement n'avait pas été prévu. Le 1^{er} PPI a fait l'objet d'un vote en 2018 par le Conseil Municipal. Il prévoit, avec pour chacun une enveloppe budgétaire allouée, les travaux de rénovation de la Mairie, la modernisation du Centre Technique Municipal, la 2^e phase de restructuration du Palais, la rue Charles Feige ainsi que l'aménagement de la RD1212, de la rue Muffat de Saint Amour et la route du Coin...

RUE CHARLES FEIGE



RUE MUFFAT DE SAINT AMOUR



► UTILISER DES MÉCANISMES BUDGÉTAIRES TRANSPARENTS LES APCP

L'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement (APCP) est un mécanisme de programmes pluriannuels de travaux, mis en place pendant le mandat. Elle permet d'avoir une visibilité des investissements sur 2 à 3 années. Le crédit de paiement garantit pour sa part le financement de l'opération par un montant spécifique voté en Conseil Municipal. Toute augmentation de l'enveloppe ou changement dans l'opération doit faire l'objet d'une nouvelle délibération en Conseil Municipal, garantissant ainsi une totale transparence de la mise en œuvre du projet.

Des exemples d'application : l'église, le Centre Technique Municipal, la rénovation de la station d'épuration, la rue Charles Feige...

► SORTIR DE L'EMPRUNT TOXIQUE DEXIA UNE EXTRACTION DIFFICILE MAIS RÉUSSIE

La contraction d'un emprunt toxique, auprès de la banque DEXIA en 2007, a nécessité, dès 2014, plusieurs mois de négociations pour en sortir. En février 2016, l'enclenchement de la phase structurée de l'emprunt devait faire passer le montant de l'annuité de **800.000€** à **1,2M€** pour les 20 prochaines années, pour un capital emprunté de **4,5M€**. En cause, la variation défavorable de la parité entre franc suisse et euro. Dès 2015, la commune s'est rapprochée des services de l'État afin de candidater au fond de soutien mis en place par le gouvernement, afin d'aider les collectivités ayant contracté des emprunts toxiques. Ainsi, Megève a pu bénéficier de **9M€** d'aide, correspondant à 45% du montant du refinancement.

En renégociant l'emprunt et en le refinançant grâce à l'obtention d'un taux fixe intéressant, la commune a pu conserver l'annuité de **800.000€** pour un nouveau montant emprunté de **20M€** qui a permis de payer le solde de la 1^{ère} phase de travaux de restructuration du Palais, engagés par la municipalité précédente. Dans la même démarche, les 7 plus gros emprunts de la collectivité ont tous été renégociés afin de profiter de la baisse des taux. Elle a permis de diminuer de **400.000€** la charge des annuités. Depuis 2015, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit sur le budget principal, permettant ainsi la diminution progressive de l'endettement de la commune.



► MODERNISER ET MUTUALISER LES MOYENS REMUNICIPALISATION DE L'OFFICE DU TOURISME

Engagée dès 2014, cette démarche avait pour objectif de mutualiser et rationaliser les moyens et les coûts et de développer une vision stratégique de village-station. Récompensée par une Marianne d'Or en 2015, cette approche de gestion a depuis fait des émules dans d'autres stations de tourisme en France, illustrant le côté précurseur et novateur de l'initiative lancée par la municipalité. Ainsi, les services communication de la Mairie et de l'Office ont fusionné devenant un service « ressource » pour l'ensemble de la collectivité. Un service événementiel, doté de moyens spécifiques, a été créé au sein de l'Office. Faire évoluer l'ÉPIC Megève Tourisme (Établissement Public Industriel et Commercial) en Service Public Industriel et Commercial (SPIC) de la Mairie, a permis de modifier la gouvernance de la stratégie touristique. Les élus ont repris leur rôle de décideurs tout en associant les socio-professionnels au sein du conseil d'exploitation, en améliorant la transparence budgétaire des actions réalisées (création d'un budget annexe spécifique).

► SCELLER UN PARTENARIAT DURABLE POUR MODERNISER LE DOMAINE SKIABLE LA SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES DE MEGÈVE

Dès 2014, la municipalité fait le constat de la mauvaise santé financière de la SEM des Remontées Mécaniques (niveau d'endettement), de sa faible rentabilité et de son incapacité à investir pour l'enneigement et la rénovation des installations vieillissantes. Ce diagnostic fut confirmé, en 2015, par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Le partenariat scellé avec la Compagnie du Mont Blanc, fin 2015, a permis à la société de se désendetter et de renouer avec les bénéficiaires afin d'investir sur les domaines skiables de Rochebrune, Cote 2000 et Mont d'Arbois. Amélioration du système « neige », création de parcs ludiques, rénovation de la télécabine du Chamois, création d'une piste de luge et démarrage du projet de réaménagement du secteur des Lanchettes : ce sont près de **30M€** qui sont investis en 5 ans tout en permettant à la commune de rester acteur au sein de la société des Remontées mécaniques grâce à sa participation au capital.

► AGIR AU SEIN DE LA CCPMB UN RÔLE DE PLUS EN PLUS IMPACTANT DANS LE QUOTIDIEN DES ADMINISTRÉS

De par leurs fonctions en tant que vice-président et membres du Conseil de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB), le Maire de Megève et trois adjoints tentent d'intervenir au mieux dans les décisions relatives à la vie courante des administrés, notamment pour les questions liées aux ordures ménagères, à l'environnement et au transport scolaire. Le dossier le plus impactant durant ce mandat aura été la mise en place des containers semi-enterrés en lieu et place des mazots, autrefois entretenus par la commune, sur lesquels Megève est arrivée à obtenir qu'ils soient habillés d'un parement pierre, facilitant une intégration plus identitaire. Néanmoins, les élus mégévans représentent seulement 4 voix sur 44 pour une commune qui apporte près de 27% de financement à l'intercommunalité.

Concernant le tourisme qui, depuis la loi NOTRE est devenu une compétence intercommunale, les élus se sont battus pour conserver cette compétence au sein de la commune et garder ainsi notre office de tourisme ainsi que la maîtrise des actions de promotion, communication et commercialisation de la station.



ASSURER L'ÉVOLUTION DU VILLAGE INSTAURATION D'UN PLU ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Il aura fallu pratiquement 10 ans pour que Megève approuve son PLU ! La nouvelle procédure entreprise par la municipalité en 2015, en concertation avec les services de l'État et après de multiples consultations locales et de présentations à la population, a permis l'adoption du Plan Local d'Urbanisme en mars 2017, un mois avant le délai légal. Au-delà, la commune aurait été dans l'obligation de transférer l'instruction de toutes ses autorisations d'urbanisme aux services de l'État et aurait vu s'appliquer sur son territoire, le règlement national d'urbanisme (RNU).

Ce document, désormais purgé de tout recours, centralise des projets de développements économique et urbain, vise à renforcer la politique de logements permanents, la création de lits chauds, la préservation des paysages, des espaces agricoles et des corridors écologiques. Il intègre les principes des nouvelles lois SRU et ALUR qui créent des obligations contraignantes aux communes en matière de densification de construction et de réduction des espaces constructibles. Megève n'a pas échappé à la règle et a dû se contraindre à perdre presque 100 hectares de surfaces constructibles par rapport à l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Toutefois, grâce aux Orientations d'Aménagement et

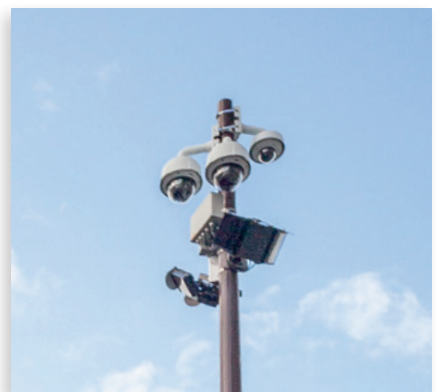
de Programmation (OAP), la municipalité a pu mettre l'accent sur la réhabilitation de friches hôtelières, la rénovation d'alpages et d'éléments immobiliers du patrimoine communal, préserver l'identité du village, soutenir l'activité agricole et garantir l'intégrité du domaine skiable. Bien que contraignant, le PLU intègre déjà les nouveaux objectifs réglementaires à prendre en compte à l'échéance 2035, dont le changement climatique, la gestion des ressources en eau et la réduction d'espaces constructibles.

Cette adoption du PLU est une 1^{ère} étape obligatoire qui a permis à la commune de se doter d'un document réglementaire de base qu'il convient désormais d'améliorer. C'est l'objet d'une nouvelle délibération prise en septembre 2018, visant à lancer une révision du PLU. Sans remettre en question les fondamentaux du PLU de 2017, ce document doit être adapté afin qu'il puisse répondre pleinement aux spécificités locales. Les objectifs poursuivis, dans cette révision, permettront de soutenir l'économie locale afin de maintenir le dynamisme touristique de la station, maintenir l'unité architecturale, inscrire le projet communal dans un contexte environnemental renforcé, mieux prendre en compte la situation du bâti existant, favoriser le développement d'un parc de logements sociaux, lutter contre le bâti insalubre et réajuster le périmètre de l'enveloppe urbaine de façon marginale.



► DÉVELOPPER LA VIDÉO-PROTECTION UN ENJEU POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

Cambriolages, lutte contre l'insécurité et les incivilités routières, lutte contre les dégradations urbaines... autant de délits qui restent peu fréquents à Megève grâce au développement de la vidéo-protection. Désormais, 102 caméras couvrent le domaine public et les espaces intérieurs du Palais. Plus qu'une intention, une véritable réussite appréciée par les habitants comme par les villégiateurs afin de préserver discrètement la quiétude de notre village. Le maintien du casernement de gendarmerie sur Megève a permis, dans le même esprit, de disposer d'une présence policière réactive de jour comme de nuit afin d'assurer la tranquillité publique.



PRIVILÉGIER L'ÉCOUTE

UN MODÈLE DE FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire et ses élus se doivent de demeurer à l'écoute de leurs administrés afin de mener une politique locale en adéquation avec leurs attentes. Écouter est un atout essentiel pour être entendu. Les réunions publiques, rendez-vous, rencontres et les supports de communication permettent tous de partager, comprendre, débattre et décider ensemble.

► FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR LA POPULATION

CRÉATION D'UNE CARTE DE RÉSIDENT

Créée en 2014, la carte de résident permet aux contribuables mègevans (habitation principale) de bénéficier jusqu'à 40% de réduction sur des activités organisées par la commune de Megève. Couplée à l'adhésion à l'association Vivre Megève, elle accorde les mêmes réductions sur les abonnements parkings, les forfaits de ski, les activités Palais et certains événements. S'agissant des résidents non permanents et personnes exerçant une activité professionnelle sur Megève, ils bénéficient d'une remise allant jusqu'à 20%. En 2018, environ 2100 cartes de résident ont ainsi été attribuées.



► LUTTER CONTRE LA DIMINUTION DE LA POPULATION

LES DROITS DE SUCCESSION EN QUESTION

Afin de lutter contre la perte de population, problématique qui n'a pas été prise en compte dans la Loi Montagne 2, Madame le Maire a rencontré le Ministre de l'économie et des finances le 28 mai 2018 ; elle a également été entendue par le Cabinet du Président de la République et par les parlementaires de la Haute-Savoie, pour évoquer le sujet des droits de succession élevés et tenter de faire infléchir l'encadrement juridique de la notion de résidence principale lors de la vente d'un bien. À ce stade, il faut faire évoluer la loi mais le gouvernement, sous prétexte d'équité fiscale sur le territoire national, ne semble pas favorable à une évolution de la situation. Malgré la progression du nombre de résidences secondaires (82% contre 77% il y a 10 ans), entre 2015 et 2018, le nombre d'habitants tend à se stabiliser.

► MAÎTRISER LES TARIFS ET CRÉER DES ZONES GRATUITES

PARKINGS ET STATIONNEMENT

Pour faciliter le stationnement, la commune a fait le choix de supprimer des zones payantes au profit de zones bleues gratuites. Elle a également engagé une politique de refonte des tarifs de stationnement dans les différents parkings du village. Dans les parkings aériens et souterrains, les tarifs horaires d'inter-saison bénéficient d'une baisse allant jusqu'à 75%.



► UNIFORMISER L'AFFICHAGE POUR PLUS DE LISIBILITÉ

DES ESPACES DÉDIÉS AU SERVICE DE L'INFORMATION LOCALE

La Signalisation d'Information Locale (SIL), instaurée en avril 2018 et fondée sur la charte signalétique de la CCPMB, permet une uniformisation des panneaux de signalisation et un affichage plus efficace. Par ailleurs, la création d'espaces dédiés à proximité des containers a permis d'améliorer la lisibilité et de limiter la pollution visuelle de l'affichage « sauvage ». Ces 32 panneaux sont destinés à la communication associative, municipale et aux animations.

Une démarche qui vient compléter la « charte des devantures commerciales », mise en œuvre en 2016.

LES ÂÎNÉS

► DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS POUR LES ÂÎNÉS

LE SUCCÈS DES APRÈS-MIDI BLEUS

Gérés par le CCAS et dédiés aux plus de 67 ans, les « Après-midi bleus » offrent un programme d'activités riche et varié : excursions, sensibilisation aux 1^{er} secours, atelier sécurité routière... une vingtaine d'activités sont ainsi organisées chaque année ! Elles font l'objet chaque saison d'enquêtes et d'une présentation auprès des participants, deux fois par an. Le CCAS a ainsi reçu la certification ISO 9001 en juin 2019, notamment, pour la qualité des animations proposées.

En 2018, 275 personnes ont participé aux repas de fin d'année au Palais et 564 colis de fêtes ont été distribués. Une nouvelle offre de « marche active et découverte », encadrée par un animateur sportif, sera mise en place à l'automne 2019.



► PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES SÉNIORS

UNE OFFRE DE SERVICES À DÉVELOPPER

Le renforcement du soutien financier à l'ADMR par la commune favorise le maintien à domicile des aînés (livraison repas et aides à domicile), ainsi que leur mobilité grâce à une offre de type transport à la demande.

Parallèlement, Mme le Maire, en tant que Présidente et certains élus sont investis dans les décisions du Conseil d'Administration de l'EHPAD, intervenant ainsi dans la préservation de la qualité de vie de nos aînés. Au printemps 2018, une étude sur les besoins futurs et actuels des séniors sur le territoire a été lancée en collaboration avec les services communaux. 1056 questionnaires ont été diffusés auprès des plus de 70 ans. Les résultats, transmis aux autorités compétentes, seront pris en compte afin de compléter l'offre de services, par exemple, des initiatives permettant de rompre l'isolement géographique, la création de résidences autonomie et de nouvelles places en EHPAD.

► RENFORCER LE LIEN INTER-GÉNÉRATIONNEL

DES RENCONTRES INÉDITES À L'EHPAD

Des échanges ont régulièrement lieu entre le centre de loisirs et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « Les Monts Argentés ». Des enfants viennent à la rencontre des séniors pour des instants forts de partage et de découverte.



► DIVERSIFIER L'OFFRE D'ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES

CRÉATION DE LA ZONE DE LOISIRS D'ARLY

Véritable zone de loisirs, la création de l'aire de jeux Plaine d'Arly permet de proposer des activités multi-âges : installation du citypark, création du pumptrack et dernier né à l'été 2018, le jardin d'enfants du Petit Arly qui s'adresse aux plus-petits. Un investissement conséquent de plus de **400.000€**. Cette dernière réalisation bénéficie d'un espace entièrement clos et protégé.

Cet automne, afin de répondre aux souhaits du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), un véritable skatepark (Coût des travaux : **200.000€**) verra le jour. L'aménagement d'un lieu couvert pour favoriser les échanges entre adolescents est à l'étude.

AVANT



APRÈS



► ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

UNE PRIORITÉ DU MAIRE

Permanence citoyenne, rendez-vous quotidiens du Maire, réunions d'informations et thématiques, présences sur le terrain... autant de moments pour rencontrer et échanger avec la population sur les services de la commune et les problèmes de chaque secteur. Une dizaine de rencontres annuelles ont été fixées avec la population depuis le début du mandat.

► ACCUEILLIR LES FAMILLES

LES CÉRÉMONIES CITOYENNES

Depuis 2017, la commune organise, chaque trimestre, des cérémonies de naissances en présence du Maire et des élus pour accueillir les nouveau-nés mègevans !

Quant aux nouveaux électeurs, la remise de leur carte est également un moment propice aux échanges avec les jeunes.



► DONNER LA PAROLE À LA POPULATION

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Le 6 février 2019, la commune a organisé une réunion publique enregistrée et retransmise au gouvernement afin que les mègevans s'expriment dans le Grand Débat National. Une soixantaine de citoyens étaient présents.



► SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES CRÉATION D'UN LAEP

Accompagner un enfant dans son parcours de vie, c'est lui assurer un développement social et moteur, basé sur l'écoute et l'échange avec les parents. C'est au cœur de ce partenariat familial que gravite toute la mission d'un Lieu d'Accueil Enfant-Parent. Le LAEP « À petits pas », créé en 2015, constitue le lieu de rencontres et d'échanges du territoire pour les parents, autour de sujets variés et de moments de jeux pour les enfants de moins de 6 ans. Cofinancée par la CAF, cette structure permet de créer du lien, de conforter la relation parents-enfants et d'accompagner les familles.

► FACILITER LES DÉMARCHES DES FAMILLES LA DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES

Depuis 2 ans, une démarche spécifique de dématérialisation a été instaurée pour les familles utilisant les services du pôle enfance : envoi de factures, sms, newsletters sur les spectacles et sorties. Dernière innovation en date, la mise en place du prélèvement automatique qui facilite le règlement des factures par les usagers.



► ÉCHANGER AVEC LES PARENTS SUR LEUR RÔLE ÉDUCATIF LES CONFÉRENCES DU PÔLE ENFANCE

« Dysgraphie et troubles de l'écriture », « Les enfants et les écrans », « Développement moteur du bébé »... Depuis 2017, des conférences sont régulièrement organisées par le pôle Enfance de la commune. Créer du lien, informer, échanger, débattre, soutenir... autant d'initiatives qui favorisent le dialogue et le partage entre les parents et les professionnels de l'enfance sur les thèmes abordés.

► DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS MANUELLES

NOUVELLE SALLE DE LOISIRS CRÉATIFS AU PANORAMIC

Situé dans un espace communal rénové et transformé pour l'occasion, ce local dédié aux activités manuelles et créatives permet d'accueillir, dans des salles adaptées, les activités poterie, couture et loisirs créatifs.

TRAVAUX RÉALISÉS EN INTERNE PAR LES SERVICES COMMUNAUX.



► AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ENFANTS ET FAMILLES LA RÉNOVATION DE LA GRANDE CRÈCHE

Après une série de travaux réalisés en 2015, la commune a souhaité engager une rénovation plus complète de la Grande Crèche afin d'en améliorer l'accueil. Création d'un ascenseur, d'un sas, restructuration des bureaux, amélioration de l'espace restauration, création d'une buanderie... l'objectif est de rendre le bâtiment totalement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) mais aussi qu'il réponde aux normes imposées par la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP). Cette rénovation a été également l'occasion de renforcer la sécurité des utilisateurs et d'améliorer les conditions de travail des agents.

COÛT DES TRAVAUX : 430.000€.



► DÉCOUVRIR LA DÉMOCRATIE LOCALE CRÉATION D'UN CMJ

Les jeunes sont les citoyens de demain. Depuis février 2017, un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a permis à des adolescents, âgés de 12 à 15 ans, d'intervenir sur des projets qui les concernent et d'élaborer des vœux au Conseil Municipal. Cette instance, renouvelée une fois durant le mandat, a permis de renforcer la démocratie participative et favoriser l'engagement des jeunes dans la vie de leur village.



► PRENDRE EN COMPTE LES ATTENTES DES USAGERS

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES ESPACES DU PALAIS

Depuis la 1^{ère} phase d'extension du Palais en décembre 2016, l'écoute des besoins au travers de l'étude hebdomadaire des fiches clients a permis de mettre en place un programme de travaux récurrent, visant à améliorer l'expérience de l'utilisateur : rénovation des plages et du mobilier de la piscine olympique, mise en séparatif des bassins intérieur et extérieur de l'espace balnéoforme pour une ouverture à l'année, création d'espaces d'attente qualitatifs, installation de bornes de recharge pour téléphones, climatisation de l'espace forme, développement du multimédia, outil de suivi individuel des performances sportives sur les équipements de l'espace forme, boîte à livres en accès libre, location de draps de bains, fontaines à eau, parc à vélos...

► SOUTENIR LE PROJET DES RYTHMES SCOLAIRES UN ACCOMPAGNEMENT ESSENTIEL AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

À la suite de l'obligation de mettre en place la semaine de 4 jours et demi à la rentrée 2014, Megève a porté le projet éducatif de territoire accompagné d'un comité de pilotage constitué des communes partenaires de Combloux, Demi-Quartier et Praz-sur-Arly. Les mercredis d'hiver libérés ont permis ainsi la pratique du ski, l'accès aux divers espaces culturels ou encore du temps en famille. Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) variés et de qualité ont été mis en place et maintenus gratuitement.

Quant aux activités péri et extra scolaires, elles ont été adaptées aux horaires des établissements publics et privés. Un service d'accompagnement (à pieds ou en minibus) a été créé à moindre coût pour la famille, cela afin de faciliter l'accès des enfants à leurs loisirs préférés.

C'est avec le même plaisir, qu'à chaque rentrée des classes, la municipalité offre un cadeau de bienvenue à tous les petits de maternelle des écoles de Megève. De même, elle a tenu à encourager tous les CM2 lors d'une cérémonie officielle marquant la fin de l'école élémentaire, avec la remise d'un cadeau utile à la poursuite de leurs études.

► METTRE EN PLACE DES NORMES ISO CERTIFICATION DES SERVICES AUX USAGERS

Certifié ISO 9001 au début du mandat pour la qualité de son accueil clients, le Palais a obtenu en 2019, une nouvelle certification pour ses animations aquatiques et son SPA.

Le CCAS et l'accueil de la Mairie ont obtenu la même distinction pour l'accompagnement des usagers dans l'ensemble de leurs démarches administratives. L'urbanisme, les marchés publics, la communication ont eux aussi été labellisés dans le cadre de la transparence de leur fonctionnement et du service aux usagers.

► SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS D'URBANISME

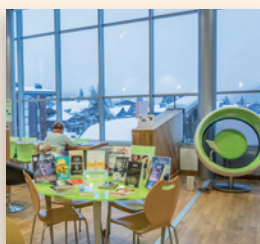
DES NOUVEAUX OUTILS EN LIGNE

Souhaitant faciliter l'accès aux démarches d'urbanisme, la municipalité a mis à disposition, depuis début 2019, deux nouveaux outils : le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) qui permet le dépôt des demandes d'autorisation des certificats d'urbanisme opérationnel et d'information ainsi que des déclarations d'intention d'aliéner. Le Renseignement d'Urbanisme (RU) sur une parcelle devient, lui aussi, consultable en ligne : zonage, tracés de pistes, prescriptions, identifications, plan de prévention des risques naturels (PPRN) ...



RU.MEGEVE.FR

► DIVERSIFIER LES OFFRES POUR TOUS LES ÂGES



LES ACTIVITÉS DU PALAIS

Depuis l'inauguration des nouveaux espaces en décembre 2016, le Palais a largement étoffé le programme de ses activités afin de fidéliser sa clientèle, ouvrir ses espaces aux bassins de proximité, conquérir de nouvelles parts de marché, faire découvrir de nouvelles disciplines et des loisirs à la population. Désormais à l'écoute des besoins, aux côtés des socio-professionnels et du Club des Sports, le Palais a développé un panel d'offres culturelles, de bien-être ou sportives adaptées à la pratique récréative ou de performance, collective ou individuelle, qui s'adresse à tous les publics, quelle que soit la catégorie d'âge. En développant les activités et les animations novatrices dans les différents secteurs, le Palais tente de créer une nouvelle dynamique au niveau du territoire lui permettant de fonctionner 361 jours sur 365. Au-delà des réductions accordées aux résidents sur les différents espaces, les activités nouvellement créées bénéficient, elles aussi, de tarifs attractifs en faveur de la population locale pour permettre à tous de les découvrir.



le palais
megève

► FAVORISER LE CADRE DE VIE DES ÉLÈVES DES TRAVAUX RÉGULIERS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

Suite à l'activation du plan Vigipirate « attentat » en 2015, l'accès à l'école Henry-Jacques le Même a été entièrement sécurisé à l'aide d'une clôture rigide, d'un visiophone et de films occultants. De la même manière, les accès via la voie publique ont, eux aussi, été repensés afin de sécuriser la dépose des enfants.

Des travaux réguliers d'entretien des bâtiments et des espaces ont été réalisés, en particulier une isolation acoustique des classes maternelles et l'optimisation des espaces de rangement dans l'école élémentaire. En 2018, les travaux se sont concentrés sur une rénovation et une isolation totale de la toiture répondant aux normes du climat de montagne.



► RENDRE LES BÂTIMENTS ACCESSIBLES AUX PMR UNE DÉMARCHÉ BIENVEILLANTE

La commune est engagée dans une démarche visant à rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) les bâtiments communaux ainsi que l'ensemble des établissements recevant du public : ascenseur de la Grande Crèche, rampe Mairie et Palais, ascenseur parking du Village, travaux d'accessibilité au cinéma Panoramic... Plus spécifiquement au Palais, la volonté a été de faciliter l'accès aux espaces à l'ensemble des porteurs de handicaps. Qu'il s'agisse d'avancées technologiques pour les malvoyants ou malentendants, de plateformes ou de modules podotactiles, de signalétiques en braille, d'alertes sonores ou de formation du personnel à adopter une attitude bienveillante, autant d'initiatives qui permettent à Megève de prétendre à l'obtention du label H+ Auvergne Rhône-Alpes dont l'objectif est de favoriser l'inclusion.

► CENTRALISER LES OFFRES DE LOGEMENT SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Depuis 2014, la commune œuvre, via son CCAS, à faciliter le dépôt et la constitution des dossiers de demandes de logements aidés. Le CCAS se place toujours en médiateur des demandes auprès des bailleurs sociaux. Compte tenu du nombre important de dossiers, des délais d'attente et du peu de logements disponibles, le rôle de médiation du CCAS est fondamental afin de favoriser les candidatures locales dès qu'un logement se libère ou se crée à Megève. En juillet 2019, 149 dossiers sont en attente d'attribution.



► AMÉLIORER LE NIVEAU DE QUALITÉ ET D'ACCUEIL DE LA FONDATION MORAND ALLARD UN PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

En matière d'accueil, la totalité du réfectoire a été mise aux normes et embellie, idem pour les toilettes sur l'ensemble du bâtiment. En partenariat avec la médecine du travail, un nouvel aménagement a été créé pour le débarrasage, plus ergonomique pour les employés et qui intègre le tri sélectif. L'accès au bâtiment est, quant à lui, désormais sécurisé par l'installation de moyens de contrôle. Le matériel de la cuisine a été changé en faveur d'installations plus modernes, permettant la conception de repas plus élaborés.

► AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS PERMANENTS

UNE PRIORITÉ POUR LE MAINTIEN DE LA POPULATION LOCALE

Afin de tenter de contenir la spéculation foncière et immobilière, Megève a créé, dans son Plan Local d'Urbanisme, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celles-ci visent à la création de logements permanents aussi bien sur des parcelles communales que privées. Fer de lance de la politique de maintien de la population locale, le logement permanent est un des enjeux majeurs du PLU et de sa révision. D'ores et déjà, les programmes de Cassioz, du Clos Joli, des Retornes, des Vériaz ou encore Pastéris ont abouti ou sont en cours de réalisation et représentent une centaine de logements locatifs ou en accession à la propriété. D'autres projets verront le jour prochainement à la suite de la révision du PLU en cours.

Par la voix de son maire, Megève a entamé des démarches auprès des parlementaires, ministres et cabinet du Président de la République pour faire évoluer la loi, afin qu'en secteur touristique et de montagne, il soit tenu compte dans le calcul des droits de succession, du maintien des héritiers dans le logement, en tant qu'habitation principale. Idem en ce qui concerne le calcul de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), s'agissant de foncier destiné à l'habitation principale d'un ayant-droit. Un combat de longue haleine pour convaincre les politiques de la nécessité de reconnaître la spécificité de territoires comme Megève, dans une nouvelle version de la Loi Montagne, afin d'enrayer la baisse de population.



► CRÉER DES LOGEMENTS POUR LES SAISONNIERS

UNE INITIATIVE RECONNUE PAR L'ÉTAT

Depuis cette année, une convention entre l'État et la commune de Megève, unique dans le département, prévoit des mécanismes incitatifs qui visent, à aider financièrement la rénovation de logements vacants, mis sur le marché de la location à destination des saisonniers. Ainsi, l'aide financière de la commune vient en complément du programme régional en faveur du logement saisonnier, mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, s'agissant des nouveaux programmes hôteliers, de résidences de tourisme, d'extension ou de rénovation d'hôtels donnant lieu à une autorisation d'urbanisme, une convention d'aménagement touristique est systématiquement conclue, incluant l'obligation de créer des logements destinés à l'hébergement du personnel, à la charge de l'opérateur.



CULTIVER L'IDENTITÉ

UN MODÈLE D'ÉQUILIBRE LOCAL

Évoluer en préservant l'essentiel : son histoire et ses valeurs. Qu'il soit identitaire, patrimonial, historique ou familial, l'attachement que nous avons à notre village doit nourrir la vision que nous avons pour Megève sans nostalgie. C'était bien avant... ce sera mieux demain...

► SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

UNE PRIORITÉ POUR LA VIE LOCALE

Les subventions associatives ont augmenté malgré les mesures d'économies engagées. En 2019, plus de **1,9M€** ont été alloués aux associations contre **1,45M€**, en 2014, hors subventions exceptionnelles. En outre, un rendez-vous annuel « La nuit des bénévoles » a été instauré depuis 2015, afin de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur investissement dans la vie de la commune. Cette initiative a été complétée par un Forum des associations, dont le format reste à faire évoluer pour assurer la promotion des actions associatives locales.



► PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE

CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS

À l'occasion de la réhabilitation des bâtiments de la Gendarmerie, la municipalité a souhaité, dès le début du mandat, flécher des espaces mutualisés afin de les mettre à disposition des associations mègevannes. Plusieurs bureaux associatifs ont pu voir le jour, une salle de réunion partagée, ainsi qu'un grand espace polyvalent permettant de faciliter la vie des associations (assemblée générale, groupe de travail, réunions...). La maison des associations dont l'accès est entièrement gratuit pour les associations mègevannes, a été complètement équipée en mobilier et est entretenue par les services communaux.

► DÉFINIR UN PLAN D' ACTIONS POUR DYNAMISER L'INTER-SAISON

UNE INITIATIVE UNIQUE EN FRANCE

Une étude, réalisée en 2018 et 2019, par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre d'Agriculture, complétée par un diagnostic mené par 3 étudiants de l'Université Savoie-Mont-Blanc doit permettre de définir une stratégie relative au fonctionnement du village en inter-saison et à l'accroissement de résidents permanents, par l'amélioration du positionnement économique de Megève. Les résultats sont attendus pour l'automne 2019, avec un plan d'actions pour les 10 prochaines années.

► FAIRE VIVRE LA CULTURE LOCALE

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Mailles et Béguines, Orchestre d'Harmonie de Megève (OHM), Musée du Haut Val d'Arly, troupes théâtrales, Megève Vie et Mémoire... Autant d'associations soutenues par la municipalité qui font vivre l'histoire, la culture locale, le patrimoine, en somme l'identité de Megève. Chaque année, les associations culturelles de Megève perçoivent environ **170.000€** de subventions afin de réaliser leurs projets, leurs animations, la présentation de leurs créations et la valorisation de leur savoir-faire. Le chalet du Folklore a été conforté dans sa destination, il est désormais accessible directement sans transit par la cour de la crèche, grâce à la création de la passerelle du jardin d'Arly.

Un guide des associations a également été créé, dès le début du mandat, afin de mettre en avant les associations mègevannes.



► MAINTENIR LA 4^E FLEUR UNE RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

En juillet 2019, Megève a reçu le jury des Villes et Villages fleuris pour le renouvellement du label. Entamée il y a 5 ans, la professionnalisation du service des espaces verts a conduit à la création d'une harmonie décorative et florale sur l'ensemble du village et dans le respect de l'identité des espèces et des matériaux de montagne. Dans cet esprit de recherche esthétique, le service organise plusieurs fois dans l'année, des ateliers ludiques et pédagogiques, qui permettent de mettre en cohérence le fleurissement des espaces publics avec ceux des habitants et des commerçants. Cette recherche de qualité du cadre de vie s'illustre aussi au quotidien par la mise en place d'une démarche écoresponsable.

► S'ENGAGER POUR MAINTENIR LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE RÉOUVERTURE DU CINÉMA PANORAMIC

A l'été 2018, alors que le cinéma Le Rochebrune fermait ses portes sans aucune annonce préalable et face au désengagement du secteur privé, la municipalité a décidé de reprendre la main sur l'offre cinématographique, en collaboration avec Ciné Mont-Blanc, pour redonner vie au cinéma mégévain et permettre aux habitants comme aux touristes un accès local au 7^e Art.

Des tarifs adaptés ont été élaborés pour répondre aux attentes des familles. Ainsi, cet hiver, plus de 40.000 entrées ont été comptabilisées !

Inédit cette année, la Fête du Cinéma a pu être également célébrée au Panoramic pour la 1^{ère} fois, du 30 juin au 3 juillet, avec pop-corn offert ! Une programmation actuelle, éclectique, adaptée à tous les publics. Plus que le maintien d'une infrastructure, la réouverture du Panoramic a été un véritable enjeu de service public. Afin d'accompagner la pérennité du cinéma, le hall d'entrée a été complètement repensé, embelli et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. La façade et les enrobés ont été repris pour améliorer l'attractivité et le confort des clients.

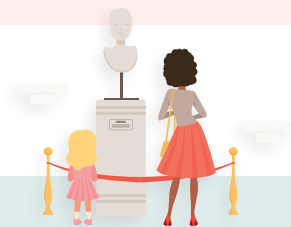
► REPENSER L'OFFRE CULTURELLE EN INTÉGRANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES LA MÉDIATHÈQUE

Après 10 années de bons et loyaux services, la médiathèque nécessitait une cure de jouvence afin de rester à la pointe de la lecture publique. La consommation culturelle actuelle étant fortement marquée par le numérique (plateformes de téléchargement), Megève se devait d'adapter son offre et ses équipements aux nouvelles technologies. Réaménagée à l'automne 2018, la médiathèque a néanmoins obtenu le renouvellement de sa certification ISO 9001 dès 2019, pour la qualité de son accueil et des animations culturelles proposées.

Moderniser, rationaliser, mutualiser, l'objectif était de maintenir le confort tout en améliorant la fonctionnalité. Ainsi, les univers enfants et adultes ont été regroupés au 3^e niveau, tout en bénéficiant de surfaces clairement délimitées et identifiées ; un amphithéâtre enfants a été créé et des cloisons acoustiques posées. Une cohabitation permettant de regrouper les services mais surtout de faciliter l'utilisation pour les familles.



L'ART



► FAVORISER L'ACCÈS À L'ART ACCUEIL D'EXPOSITIONS DE DIMENSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Avec le réaménagement de la médiathèque, un espace de 300 m² a été libéré et tout naturellement la municipalité a souhaité lui conserver son identité culturelle, en proposant une nouvelle offre consacrée à l'exposition des arts à dimension nationale et internationale. Permettre aux habitants du territoire de découvrir de grandes expositions urbaines et aux touristes d'y trouver un nouvel élément d'attraction, tel est l'objectif de la création de l'espace d'exposition qui sera inauguré cette fin d'année 2019. Avec l'exposition « Jean Marais, l'Éternelle étoile de Cocteau », près de 500 pièces seront mises en scène afin de découvrir l'intimité de Jean Marais et de son univers artistique.

Ce nouvel espace (budget de travaux : **250.000€**), entièrement repensé, pourra développer sa polyvalence dans toutes les dimensions des créations artistiques (vidéo, art interactif, sculpture, peinture...) et s'ouvrir sur des conférences culturelles de qualité.

► FACILITER L'EXPRESSION D'ARTISTES LOCAUX ET INTERNATIONAUX DES EXPOSITIONS EN LIBRE ACCÈS

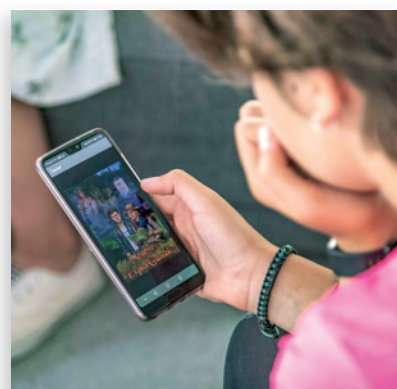
Pierre Margara, Olivier Tops, Maurice Bonnet, Adrianna Muffat Jeandet Wojcik, Isabelle Morand... autant d'artistes locaux soutenus par la commune pour l'organisation d'expositions au cœur du Palais, en saison comme en intersaison. Au-delà de la simple vitrine offerte aux villégiateurs, ces expositions ont permis aux mégévans de redécouvrir la richesse créative des personnalités locales, connues et moins connues. Un investissement et un soutien à la création artistique, illustrés également par des expositions grandeur nature. Ainsi, résidents et touristes ont pu apprécier le travail de sculpture d'artistes tels que Jean-Alexandre Delattre, Nathalie Decoster, Véronique Olivier, Tomek... que Megève a tenu à mettre en avant en favorisant l'installation de leurs œuvres dans les rues du village. Une volonté affichée de faciliter l'accès à l'art et à la culture, de manière plus générale.



► ENCOURAGER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL DE NOUVELLES INITIATIVES

Inauguré en juin 2017, le Sentier Nature du Calvaire se présente comme un parcours en boucle au départ du centre du village. Interactif et ludique, il se prête parfaitement aux attentes des familles souhaitant découvrir le milieu montagnard de manière originale.

En 2019, afin de s'adapter aux nouvelles technologies, un nouveau jeu interactif a été créé afin de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité et à l'histoire locale sous forme d'Explor'game. Disponible en téléchargement libre, cette application permet de cheminer jusqu'au Calvaire et au Creux St-Jean, au départ de Megève Tourisme.



► S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

LA DÉMARCHE ESPRIT FAMILLE

Véritable philosophie à l'égard des familles, Megève a souhaité instaurer une nouvelle démarche locale « L'Esprit Famille » qui fait écho au label « Famille Plus ». Elle regroupe l'ensemble des services et des offres qui s'adressent aux familles. En collaboration avec les socio-professionnels, cette démarche valorise l'identité de Megève. Billy Bosteu, nouvelle mascotte de la station depuis décembre 2018, se montre digne représentant de cette impulsion et se décline à travers les animations et la communication (guides des activités, signalétique). L'hiver prochain les enfants seront accueillis dans un nouvel espace dédié au Palais, le « Kids club Billy Bosteu ». L'objectif est de faire de l'identité mègevanne un atout du développement des activités et des structures dédiées à la famille.



► ENCOURAGER L'AGRICULTURE LOCALE UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE

Megève soutient le maintien et le développement de son agriculture de montagne, au travers de subventions municipales telles que l'aide au Maintien de l'Agriculture Biologique (M.A.B) et le Maintien à l'Encouragement de l'Agriculture de Montagne (M.E.A.M). Régulièrement revalorisé, le montant de ces subventions atteint, pour 2019, **78.500€** pour 41 exploitations concernées.

Depuis 2016, l'apiculture profite également du versement d'aides particulières, telles que la M.D.A. (Maintien et Développement de l'Apiculture), favorisant la préservation de la biodiversité. En 2019, 13 apiculteurs en ont bénéficié pour 148 ruches déclarées, ce qui représente une enveloppe supplémentaire de **4.736€**.

LA VALORISATION DES CIRCUITS COURTS

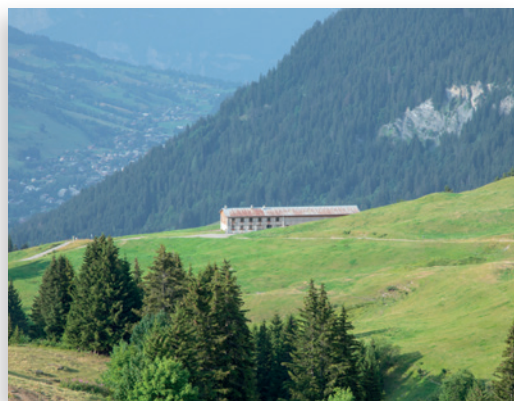
Sous la compétence intercommunale depuis 2010, l'abattoir du Pays du Mont Blanc tient une place primordiale dans le développement des filières locales. Il donne accès aux consommateurs à des produits de qualité, issus de circuits courts, et participe au maintien de l'activité agricole. Fin 2018, une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) a été signée, pour une durée de 10 ans, avec l'exploitant la SAS Abattoirs Monts et Vallées. La restauration scolaire bénéficie régulièrement des services et savoir-faire de l'abattoir, assurant une production locale et de qualité pour les repas de nos enfants.

Le marché des producteurs locaux du dimanche matin a vu son implantation et son développement confortés. En contrepartie de l'application d'un modeste droit de place sur le domaine public, la municipalité a souhaité renforcer la présence régulière des producteurs (19 rendez-vous annuels minimum imposés, jusqu'à 47 au maximum).

► PROTÉGER LES ALPAGES UNE PRIORITÉ AFFICHÉE

Plusieurs alpages ont fait l'objet de projets de rénovation ou de travaux importants, tels que Chevan et Basse Combe. Après avoir réalisé une étude de faisabilité sur l'alpage de la Butte, un projet de bail à construction est actuellement en cours visant à sa transformation et sa reconstruction.

Dès 2017, un état des lieux a été effectué sur l'ensemble du patrimoine agricole local, afin de permettre sa protection, sa restauration et/ou sa valorisation : des baux ruraux ont été attribués ou régularisés ainsi que des conventions pluriannuelles de pâturage. S'agissant de l'alpage de la Pallaz au Calvaire (propriété du CCAS de Megève), une étude de faisabilité visant à le restaurer a été effectuée. Compte tenu du montant des travaux prévisionnels, un projet de valorisation touristique permettant de les financer est actuellement à l'étude.



► APPRENDRE À RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE LES ÉCO-GESTES

Dans les lieux d'accueil liés à l'enfance (crèche, multi-accueil, restauration scolaire et écoles), le volet développement durable est porté par l'ensemble des équipes formées spécifiquement : utilisation de produits d'entretien verts, tri sélectif, chasse au gaspillage alimentaire, compostage, apprentissage des éco-gestes aux enfants, ateliers à destination des familles... Autant d'initiatives qui participent à éduquer les plus jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, soucieux de préserver leur environnement et la qualité du cadre de vie de Megève.



► OBTENIR LE LABEL FLOCON VERT UNE VOLONTÉ DE S'INVESTIR DANS UN TOURISME DURABLE

Ce label distingue les destinations touristiques menant une politique de développement durable de pointe, à travers l'étude de plus de 20 critères (mobilité douce, usage d'énergie propre et production d'énergie renouvelable, actions en faveur de la biodiversité et des économies d'énergie...). Megève devrait obtenir sa labellisation officielle au dernier trimestre 2019, lui assurant une distinction d'excellence sur les questions environnementales.

Exemple d'initiative récompensée : le changement des ballons fluos des luminaires publics, en partenariat avec le Syane, extrêmement énergivores et peu efficaces en matière d'éclairage. Lancé en 2015, un plan sur 5 ans prévoit le passage en LED, plus économique et plus écologique, de la quasi-totalité des éclairages publics.



FLOCON VERT
du développement durable



► PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL APPLICATION DE LA CHARTE ZÉRO PESTICIDE

Avec la signature le 6 juillet 2017 de la Charte « Objectif Zéro pesticide », Megève a souhaité aller au-delà des recommandations nationales. Depuis, les services n'utilisent plus de produits phytosanitaires servant à désherber et privilégient les engrais naturels pour les plantations. Des bacs équipés de réserves à eaux ont également été installés afin de limiter l'arrosage et la consommation d'eau.

En complément du fleurissement, les végétaux d'accompagnement sont aussi soigneusement sélectionnés en raison de leur faible consommation en eau.

Preuve de son engagement, la collectivité pratique aussi la fauche tardive dans ses espaces publics, en limitant à deux fauches par an, ce qui permet ainsi de préserver la biodiversité et limiter la recrudescence des plantes invasives. Dernier exemple en date, un troupeau de moutons a entretenu le pré de la Croix St Michel.

► ENGAGER ET SENSIBILISER LES ENFANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE LES INITIATIVES DE LA FMA

La Fondation Morand Allard (FMA) privilégie les produits locaux, bio et le recyclage. Une priorité qui l'inscrit dans une démarche écologique globale à travers l'apprentissage par les enfants de petits gestes au quotidien : installation d'un « gachimètre » et d'écrans les sensibilisant aux bons réflexes à adopter. S'agissant du recyclage des autres denrées alimentaires, des composteurs sont installés pour les épluchures, le reste est remis à un élevage de poules à Megève.



► S'IMPLIQUER DANS LE PLAN DE PREVISION DE L'ATMOSPHERE (PPA)

DES AVANCÉES IMPORTANTES POUR DIMINUER LES ÉMISSIONS

En collaboration avec le Syane, Megève a implanté en 2018 deux bornes de recharge de véhicules électriques, parking de la Molettaz et sur la RD1212, ainsi que deux dispositifs de recharge dans les parkings souterrains du Casino et de l'Office, financés par le partenaire automobile de la commune. S'agissant des navettes skibus, celles-ci seront entièrement « propres » dès l'hiver 2019-20. Le nouveau marché de transports lancé par la commune exige, dans son cahier des charges, que les véhicules soient 100% au gaz. La commune innove également dans ses services en engageant une politique de réduction des émissions de particules fines et de CO2 avec un remplacement progressif des véhicules communaux en faveur de l'électrique. Plus particulièrement le service « espaces verts » s'inscrit dans ce schéma avec l'acquisition et l'utilisation de matériels 100% électriques. En matière de mobilier urbain, les nouvelles structures choisies ne nécessitent ni peinture, ni lasure, ni entretien par des solvants qui se répandraient dans l'environnement.

► GARANTIR LA QUALITÉ DE L'ASSIETTE DE NOS ENFANTS

L'INITIATIVE « MON RESTAU RESPONSABLE »

Depuis 2017, la FMA fournit les repas de la crèche, auparavant distribués par une société industrielle. Sans augmenter le coût pour les familles, cette initiative permet de faire entrer les produits locaux et le bio dans les assiettes des plus-petits, comme c'est le cas pour les plus grands. Megève a inscrit sa démarche dans le cadre d'un groupement de commande avec Chamonix pour l'achat des denrées alimentaires locales, en complément de celle déjà réalisée auprès de l'abattoir du Mont-Blanc. Le service restauration a rejoint la démarche participative « Mon Restau Responsable ». Signé par la FMA, cet engagement est une méthode souple, basée sur l'évolution progressive des pratiques. Il valorise les restaurants de collectivité s'engageant dans une démarche de cuisine saine, qualitative, respectueuse de l'environnement et de l'équilibre alimentaire des enfants. Il s'inscrit dans une approche plus globale distinguée par le label « Flocon Vert ».



► ADOPTER UNE DÉMARCHÉ ÉCORESPONSABLE

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VERTE FAVORISÉE

Associée au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane), Megève s'est regroupée avec 225 collectivités adhérentes de la Haute-Savoie via un marché public de fourniture d'électricité 100% renouvelable, afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Ainsi, en mai 2018, le marché a été attribué à la société ENALP, précédent fournisseur de la commune, et un accord conclu jusqu'en 2021 pour deux sites : le Palais et Megève Tourisme.

Désormais, l'approvisionnement de la totalité des besoins en électricité du Palais et de l'OT est issu de la production du barrage de Seyssel, en Haute-Savoie. La commune, qui a choisi une électricité renouvelable et locale pour ses bâtiments les plus énergivores, fait preuve d'une démarche totalement volontariste et résolument citoyenne.

Lancée en 2017, une étude de prospection, en collaboration avec Gaz et Electricité de Grenoble (GEG), a permis de repérer un site susceptible d'accueillir une centrale hydroélectrique. Situé au Nant de Cassioz, ce site permettrait de produire près de 40% de l'électricité consommée à Megève. L'étude de faisabilité s'achèvera fin 2019 ; la phase opérationnelle du projet pourrait débuter dès 2020 après négociations préalables avec les propriétaires fonciers, pour une mise en service envisagée fin 2022.

Dans le même esprit, après des travaux importants de rénovation (100.000€), la turbine hydroélectrique du Palais, oubliée de la 1^{ère} phase des travaux de restructuration, a été remise en service au printemps. Après une période d'essais et de réajustements, son fonctionnement optimum est désormais opérationnel. Elle produit de l'électricité autoconsommée par le bâtiment et permet de réaliser une économie de l'ordre de 35.000€ par an.

► SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE À LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

« MÉNAGE TA MONTAGNE ! »

Mégots, papiers, plastiques, équipements de ski... Depuis 2016, chaque printemps, la commune en lien avec la Société des remontées mécaniques de Megève organise une journée solidaire de collecte des déchets sur les sites de pratique touristique hivernale : « Ménage ta Montagne ! ». Une mobilisation citoyenne à laquelle adhèrent aussi bien les scolaires que les familles mégévannes. Chaque année, plus de 200 personnes répondent à cette initiative écologique afin de débarrasser nos montagnes des déchets oubliés durant l'hiver.



► SOUTENIR LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

CONVENTION DE PARTENARIAT GRDF

Le 7 février 2018, Megève signait une convention de partenariat avec GRDF afin d'améliorer la qualité de l'air. Elle met à disposition des habitants un dispositif d'accompagnement pour faciliter la conversion des chauffages vers des solutions gaz et s'inscrit dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve.

► PRÉSERVER LES PAYSAGES DE MOYENNE MONTAGNE

UN ENJEU POUR L'AGRICULTURE DE MONTAGNE ET LE TOURISME

Les fermes traditionnelles ont fait l'objet d'un recensement lors du travail préparatoire au PLU. Cette identification vise à conserver la spécificité de leur architecture. Les paysages pastoraux, quant à eux, ont été sujets à des mesures de conservation particulières, par un classement dans le PLU, qui cristallise leur destination en tant qu'activité agricole. Les chemins ruraux, qui eux aussi, participent à la valorisation de ces espaces comme à la circulation des promeneurs, sont entretenus chaque année, libérés de tout obstacle et systématiquement équipés de renvois d'eau pour préserver leur utilisation. Les forêts communales et domaniales bénéficient toutes, depuis le début du mandat, de l'attention particulière de l'Office national des forêts (ONF), avec lequel la commune travaille en bonne intelligence : grâce à des conventions particulières, l'ONF entretient, soigne et protège nos milieux naturels.

AVANT



APRÈS



► FAVORISER LE RECYCLAGE

CONTAINERS ENTERRÉS ET PLATEFORME DE COLLECTE

Initié par la Communauté de communes, le programme sur 3 ans de remplacement des 110 mazots, par des containers semi-enterrés, prendra fin en 2020. Habillés de parement pierre à la demande de Megève, afin de mieux s'intégrer dans l'environnement local, ils favorisent le tri systématique et le recyclage des différents déchets. L'enjeu est de taille puisque les points de collecte sont réduits de plus de la moitié, mais doivent permettre la même qualité de service que les dispositifs précédents. La transition est complexe et le démarrage laborieux. En cause, les questions liées à la fréquence de ramassage, au déneigement, aux effets de la saisonnalité, à l'ergonomie de certains couvercles, et aux questions foncières pour les lieux d'implantation. Néanmoins, ces installations limitent fortement les nuisances olfactives, les écoulements et les dépôts sauvages. Ces structures sont accompagnées d'une modernisation de la déchetterie tant en matière de service que d'accès. La commune veille, quant à elle, à la propreté des abords des points de collecte et a souhaité maintenir un service supplémentaire gratuit de stockage de cartons pour les professionnels aux entrées des parkings du Casino et de Megève Tourisme. Pour l'hiver prochain, Megève se dotera d'une plateforme novatrice de collecte et de broyage de sapins individuels. Le mulch sera ensuite mis à disposition des particuliers.



► DÉPOLLUER LE SITE DU BALL-TRAP DU JAILLET UN CHANTIER TITANESQUE

Après plusieurs années d'études, le chantier de dépollution du ball-trap du Jaillet a enfin pu être engagé en 2018. Cette opération d'envergure, réalisée de mai à octobre, permet d'extraire le plomb des cartouches qui s'est accumulé au fil du temps sur les versants opposés aux fosses de tir. Créé en 1973, c'est la 1^{ère} fois qu'une action de dépollution est mise en œuvre sur le site. Elle devrait s'étaler sur plusieurs années et permettra de ramasser manuellement et d'évacuer plusieurs dizaines de tonnes de plomb. Afin d'accompagner la dépollution du site et dans le cadre d'une démarche volontariste, le Club de ball-trap utilise, depuis 2019, des plateaux en maïs biodégradables et étudie l'utilisation de nouvelles cartouches avec des bourres sans plastique, dont elle attend l'homologation par la Fédération internationale de tir. Le site a, par ailleurs, fait l'objet de travaux importants afin d'insonoriser les pas de tir et récupérer l'ensemble des déchets grâce à l'organisation par Megève des championnats du monde de ball-trap.

► ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE UN SOUTIEN SANS FAILLE

Megève encourage ses jeunes athlètes locaux ! En accordant des dotations financières sous forme de primes délibérées en Conseil Municipal, elle accueille les meilleurs d'entre eux, à leur retour de compétitions internationales.

Complémentaire aux offres du Club des Sports, la démarche « Esprit Sport » vise à labelliser les activités sportives de loisir organisées par la commune, afin d'encourager la pratique sportive hors compétitions. Les subventions de fonctionnement versées au Club des Sports (hors événement exceptionnel) ont été stabilisées et s'élèvent à **900.000€** par an.

► CRÉER UNE HALLE DE TENNIS COUVERTS UN ÉQUIPEMENT 4 SAISONS INDISPENSABLE EN MONTAGNE

À l'instar de Morzine, Chamonix, Tignes et Méribel... la commune a souhaité se doter d'une infrastructure permettant l'apprentissage et la pratique du tennis à l'année, pour la population comme pour les touristes. Une étude de faisabilité a été lancée dès 2017 pour couvrir deux cours déjà existants. La phase opérationnelle a débuté cette année, par le lancement d'une procédure de délégation de service public (DSP d'une durée de 20 ans), qui prévoit la prise en charge de l'investissement (à hauteur de **2,7M€**) par un exploitant privé. Des créneaux seront conservés pour le Club des Sports sous forme de contraintes de service public : obligation d'ouverture à l'année, tarifs préférentiels et créneaux spécifiques pour l'associatif et les activités scolaires et extra-scolaires. Le projet de halle couverte permettra le développement de la discipline à l'année et d'organiser des compétitions. Le gestionnaire assurera également une ouverture annuelle du Club House doté d'un véritable espace de restauration.

L'offre touristique se verra ainsi enrichie, garantissant une pratique par tout temps. La création de deux courts de padel au sein du projet permettra également la découverte d'une nouvelle pratique de sport de balles très « tendance ».

► ORGANISER ET ACCUEILLIR DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS REDEVENIR UNE VITRINE INTERNATIONALE

Megève a imposé dès 2015 sa capacité à accueillir des événements d'envergure internationale grâce à la qualité de ses équipements et de ses savoir-faire sportif et logistique : championnat de France de patinage artistique, Championnats du Monde U20 de Hockey, Tour de France, Tour de l'Avenir, Critérium du Dauphiné, finales de Coupe du Monde de ski de bosses et skicross en 2015 et 2018, Championnat du Monde de ball-trap, ou encore Coq d'Or, MB Race, Jumping... En 2020, Megève accueillera une nouvelle Coupe du Monde de skicross (subvention municipale supplémentaire versée au Club des Sports **250.000€**) ainsi qu'une arrivée, un départ et une étape du Critérium du Dauphiné (budget **180.000€**).

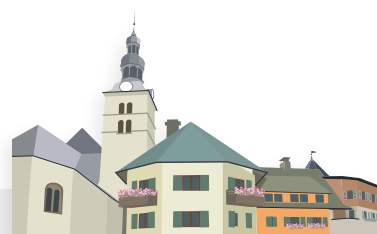




► DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE L'ENCADREMENT DES PRATIQUES AMÉLIORÉ

Au Palais, qu'il s'agisse de l'espace forme, escalade, des espaces aquatiques, salles thématiques de biking, pumpfit, crossfit... la volonté est de faire vivre ces espaces, découvrir des nouvelles activités en les encadrant par des professionnels, en collectif ou en individuel. Deux ans plus tard des rendez-vous quotidiens se sont installés quelle que soit la saison. Sans l'investissement de la collectivité en personnel qualifié, ces installations, souvent considérées comme surdimensionnées et onéreuses, seraient sous-exploitées.

Dans le même esprit, de nouvelles activités quotidiennes ont été programmées : zumba, stretching, pilates, yoga, gym séniors... autant d'activités inédites qui font vivre l'ensemble des espaces disponibles au Palais.



LE PATRIMOINE

► PRÉSERVER L'IDENTITÉ DU VILLAGE RESTAURATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Après 2 ans ½ de travaux, le chantier d'envergure, débuté en 2017, de restauration de la couverture et des façades de l'Église Saint Jean-Baptiste, s'achèvera cet automne. Propriété de la commission des biens indivis de Megève et Demi-Quartier, le coût de la rénovation s'élève à **3M€**. Ces travaux ont constitué à la restauration du clocher et de la sacristie qui ont été recouverts de cuivre étamé, puis à celle du chevet, du chœur, du porche et de la nef dont l'ancienne couverture, extrêmement dégradée, a été remplacée par de l'ardoise, pour des raisons historiques et culturelles. Compte tenu du montant des travaux, les deux municipalités ont lancé une souscription en partenariat avec la Fondation du patrimoine (**78.000€** de dons privés) et recouvert l'échafaudage d'une bâche publicitaire (**157.000€** de recettes),

démarches qui ont permis de récolter **235.000€** de fonds. La Région Auvergne Rhône-Alpes a, pour sa part, participé à hauteur de **400.000€** suite aux négociations engagées par les élus mégevans. Élément phare du patrimoine et de la communauté mégevanne, l'édifice, ainsi restauré, va bénéficier d'une mise en lumière particulière lui redonnant toute sa splendeur.

Les chapelles de Notre-Dame-de-Nazareth et Notre-Dame-Des-Douleurs au chemin du Calvaire ont, quant à elles, bénéficié de travaux de rénovation importants en 2018, tout comme la statue de Saint Jean-Baptiste dans le désert, qui avaient subi des dégradations volontaires mais aussi les stigmates du temps. Dans les hameaux, le clocheton de la chapelle de Cassioz a été restauré, comme la toiture de la chapelle du Maz. Pour sa part, la chapelle du Villard sera raccordée prochainement à l'éclairage public afin d'assurer sa mise en valeur. Cette année, c'est celle du Planay qui a fait l'objet de restaurations picturales majeures.

AVANT



APRÈS



► VALORISER LES SYMBOLES DE L'HISTOIRE CULTUELLE DE MEGÈVE

RESTAURATION DES ŒUVRES RELIGIEUSES

Restauré et redoré entièrement pour retrouver sa superbe d'antan, le Coq a retrouvé sa place le samedi 23 juin 2018 au cours d'une cérémonie traditionnelle le « Coq à sdô ». À cette occasion, la population a eu l'opportunité de personnaliser les écailles qui couvrent le clocher. Débutée en mai 2018, en collaboration avec la Paroisse de Megève, la restauration des 14 peintures sur métal du Chemin de Croix de Georges Gimel de l'Église St Jean-Baptiste se terminera à l'automne. Un comité scientifique a suivi régulièrement l'avancée de cette restauration, confiée à deux spécialistes habilitées par la direction des Musées de France.

Le tableau d'Andreas Muffat « Vierge à l'Enfant », qui orne les murs de la chapelle de Cassioz a, lui aussi, fait l'objet d'interventions importantes en 2018. Datant du XVII^e siècle, il fait partie des œuvres les plus anciennes d'art religieux de Megève.

► SAUVEGARDER UN EMBLÈME DE L'HISTOIRE MÈGEVANNE

LA RÉHABILITATION DE LA FERME SAINT-AMOUR

Témoin de l'activité agro-pastorale et d'une architecture vernaculaire, la ferme Saint-Amour menaçait de s'écrouler depuis 10 ans. Etayée régulièrement depuis de nombreuses années afin de soutenir la charpente et la toiture, sa restauration devenait impérative, tant le risque de sa disparition s'aggravait.

Dès 2014, une étude de faisabilité a été lancée, estimant le coût de la seule réhabilitation à l'identique à plus de **3M€**, dépense que la commune n'était pas en mesure d'assurer.

Une convention de bail à construction a permis la rénovation qui a pu débuter en juillet 2018, après 2 années de procédure et une attention particulière de l'architecte des bâtiments de France et des services de l'État, nécessitant la mise en place d'une déclaration de projet et d'une enquête publique.

Il s'est agi, avant tout, d'assurer la pérennité de ce patrimoine, de préserver les caractéristiques de l'édifice et de le protéger de toutes constructions ou aménagements sur le pré de Saint-Amour. Confié à un investisseur, le bâtiment de plus de 1000 m² sera achevé fin d'automne 2019 et revivra au travers d'un restaurant d'ambiance avec terrasse et d'un bar-lounge ouverts 10 mois sur 12.

► PROMOUVOIR LE PATRIMOINE REMARQUABLE DE MEGÈVE

DES DÉMARCHES LABELISANTES

Dans le cadre d'un appel à projet européen, porté par la Communauté de communes en 2018, Megève a répondu à un programme permettant la mise en place d'itinéraires patrimoniaux avec module de visite en autonomie de l'Église St Jean-Baptiste (audio-guides) et un circuit de visites des lieux majeurs de l'histoire locale. La même année, Megève s'est portée candidate au label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire », décerné par le Ministère de la Culture. C'est le Conseil National des Villes et Pays d'art et d'Histoire, qui sera prochainement chargé d'analyser la candidature de Megève. Ce label honore les communes attachées à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine.

► PRÉSERVER LA MÉMOIRE ÉCRITE DE MEGÈVE

LA NUMÉRISATION DES ARCHIVES MUNICIPALES

À l'instar de l'ouvrage « Une histoire de Megève » financé par la collectivité en 2016, les élus ont souhaité poursuivre leur engagement à valoriser la mémoire écrite de Megève en investissant dans nos archives. Outil de la conservation et de la mémoire des œuvres et de l'histoire de Megève, le service des archives municipales a été renforcé afin d'entamer un vaste chantier de numérisation progressive qui s'étalera sur plusieurs années, permettant de conserver la mémoire collective du territoire et de la valoriser dans le futur. Nombre de documents, parchemins, cartes, dessins, lettres, cartes postales et autres témoins graphiques de notre histoire, seront ainsi consultables et accessibles à tous dans un avenir proche.

ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT

UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

La gestion d'une destination surclassée à plus de 40.000/80.000 habitants impose à Megève une politique d'investissement soutenu. Avec plus de 7M€ par an, la commune maintient et développe les services publics indispensables à sa population, tout en assurant une qualité de ses infrastructures pour garder son attractivité. Les partenariats privés permettent de démultiplier l'initiative publique.

► DÉVELOPPER LE LIEN ENTRE LE CENTRE DU VILLAGE ET LE PALAIS

LE CHOIX DE LA MOBILITÉ DOUCE

Parallèlement au programme Meztiva, la concession d'aménagement publique prévoit de créer un jardin alpin, dans l'axe du pré de Saint-Amour, d'enterrer le stationnement sous le complexe hôtelier et de créer une passerelle piétons face à l'entrée du Palais.

Le coût des aménagements d'un montant de **3,9M€** (parking, jardin et passerelle) est financé par la cession du terrain.

Grâce à l'encaissement par la commune de la taxe d'aménagement d'un montant de **700.000€** elle pourra financer une partie de l'aménagement des abords de la RD1212 estimée à **1,5M€**. Ces travaux intégreront la mise en place d'une zone « 30 » entre les deux ronds-points, la requalification du bâtiment de l'autogare pour permettre son intégration dans le site et le réaménagement de la rue Muffat de Saint-Amour, pour faire le lien avec le village.



► MODERNISER LES DOMAINES SKIABLES

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE GLISSE

Après la Luge 4 saisons dernière génération mise en service au Jaillet en décembre 2015, deux zones ludiques ont vu le jour en 2016, à Rochebrune et au Mont D'Arbois. En 2017, la commune a accompagné la création d'une nouvelle piste sur le domaine skiable des Portes du Mont-Blanc « la Gelinotte » et en 2018 un snow park, parcours ludique s'adressant aux familles, sur le secteur «des Salles ».

Pour les pratiquants de ski de randonnée, un itinéraire leur est réservé au départ du Jaillet pour une ascension sportive jusqu'au Plan des Dames.

INAUGURATION DE LA PISTE ADRIEN DUVILLARD SR. HIVER 2018 - SECTEUR DU MONT D'ARBOIS

RÉNOVATION DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DU « SYSTÈME NEIGE »

Première étape de ce vaste chantier, la rénovation de la télécabine du Chamois qui a été réalisée en 2017 pour un montant de l'ordre de **5M€**. Sur le massif de Rochebrune, les téléskis de Rochefort et Lanchettes ainsi que les télésièges de Petite Fontaine et Jardin seront remplacés par un télésiège et deux télésièges débrayables 6 places (ouverture en décembre 2021). Coût de l'investissement : **20,4M€**.

En parallèle, un travail d'optimisation de l'enneigement a été réalisé sur l'ensemble du domaine en s'efforçant de limiter au maximum l'impact environnemental.

► GARANTIR L'INTÉGRITÉ DES DOMAINES SKIABLES

MISE EN PLACE DES CONVENTIONS DE PISTES

Pendant 5 ans, un travail de longue haleine a été entrepris visant à répertorier l'ensemble des pistes de ski alpin, nordique et piétons. Ce travail a permis de proposer aux propriétaires fonciers (au nombre de 471) des conventions de pistes négociées avec l'association des propriétaires fonciers. Après des dizaines de réunions et plusieurs centaines de rendez-vous, il ne reste que 6% des propriétaires qui ne les ont pas encore signées.

► APPORTER ET SOUTENIR DES ACTIVITÉS ENTRE SAISONS

MISE EN PLACE DE NOUVELLES CONVENTIONS D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

Les signataires de ces conventions s'engagent à ouvrir leur établissement entre 8 et 10 mois minimum dans l'année, sous peine de fortes astreintes financières : Soleil d'Or, Comte Capré, Meztiva, résidence de tourisme l'Altima aux Vériaux, Ferme de Saint-Amour, Voiles de Genève... Par ailleurs, elles prévoient le logement d'au moins 40% des saisonniers dans les mètres carrés construits, dans le seul cadre de projet d'hébergements.

UNE OFFRE HÔTELIÈRE ADAPTÉE

Le Novotel du projet Meztiva, dont l'ouverture est prévue en décembre 2020, créera une véritable unité touristique en lien avec le Palais, afin de développer le tourisme sportif et d'affaires. Il offrira une capacité de chambres capables d'attirer les équipes sportives et les séminaires en inter-saisons, avec des tarifs adaptés. Une convention a été signée avec le Palais garantissant l'utilisation des différents équipements sportifs, de bien-être et de séminaires par les clients de l'hôtel.



► CONSOLIDER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA STATION

UNE OFFRE DE DIVERTISSEMENT RAJEUNIE

L'arrivée du groupe Ginestet et de sa société Casimegi pour exploiter le nouveau Casino de jeux et la discothèque promet un renouvellement attendu de l'offre de divertissement. Complétées par l'installation des Voiles de Genève sur la patinoire centrale, les soirées s'annoncent animées dès l'hiver prochain, à l'image du roof-top du Soleil d'Or et du restaurant d'ambiance/bar lounge exploité par le groupe Brémont Famose à la Ferme de Saint-Amour.



CRÉATION DE NOUVEAUX LITS CHAUDS

Pour répondre à la perte de 1500 lits en 10 ans, la cession de parcelles communales destinées à des constructions hôtelières et résidences touristiques a été favorisée. Grâce à l'adoption du PLU et d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), la collectivité a pu soutenir directement la création de lits chauds à Megève, en adéquation avec les objectifs du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La parcelle des Vériaux a été vendue selon les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, pour garantir le financement de la 2^e tranche de travaux du Palais. Plus de 900 lits vont être créés. Le domaine de Meztiva, issu d'un projet de concession d'aménagement public, bénéficiera de 91 chambres et se positionnera en complément de l'offre du Palais.

Deux programmes privés viendront également augmenter le nombre de lits : le Comte Capré avec 69 clés et 2 chalets hôteliers, auxquels s'ajouteront 42 logements pour le personnel, et le Soleil d'Or avec 28 clés et 3 chalets hôteliers.





► APPORTER UNE DIMENSION À LA FOIS INTERNATIONALE ET LOCALE AUX BORNES DE SAISON UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE ENRICHIE

Déjà très dynamique en termes d'événementiel, la commune a étoffé son agenda de nouveaux rendez-vous : le Festival International de Jazz à Megève depuis fin mars 2016, l'événement gastronomique de cuisine de montagne « Toquicimes » depuis octobre 2018 renforçant ainsi l'attractivité du village aux bornes de saison. La commune a souhaité également fédérer la population et les acteurs locaux autour d'événements réguliers tels que Cuisine mon village début juillet et fin août, les Petits Princes d'automne et de printemps, la course de la Mégevanne en juin... et bien d'autres venant enrichir le calendrier de 300 moments de partage sur l'année.



► AMÉNAGER UN KIDS CLUB AU PALAIS UN NOUVEAU SERVICE POUR LES FAMILLES

D'ici le mois de décembre, un espace d'accueil et d'activités pour les enfants, accompagné d'un service de garderie limité à 30 places, d'une durée maximale de 3h, encadré par des professionnels de l'animation, sera créé pour les 3-8 ans à la place des anciens vestiaires de l'aquatique. Identifié aux couleurs de Billy Bosteu, il se composera de 4 zones : numérique, ludique, créative, sportive aux couleurs des 4 saisons de Megève... Outre l'enrichissement de l'offre de loisirs, il permettra aux parents de profiter des espaces du Palais en tout sérénité, 7 jours sur 7, de 10h à 19h pendant les vacances scolaires et le mercredi, samedi et dimanche en inter-saison.

MONTANT DES TRAVAUX : 120.000€.

► VIVRE AVEC SON TEMPS DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DIGITALE

En 5 ans, Megève a considérablement développé son utilisation des nouveaux canaux de la communication et du marketing digital, outils désormais incontournables pour le relais de l'information institutionnelle et touristique. Une véritable stratégie a été mise en place : deux postes ont été créés l'un de « community manager » et l'autre de « web content manager » afin de professionnaliser l'utilisation de ces médias et accompagner Megève dans son développement numérique. L'accueil régulier de personnalités influentes des réseaux sociaux offre à la station un rayonnement national et international, s'adressant à toutes les générations. L'envoi de newsletters aux socio-professionnels, clients, prospects... participe également à entretenir le lien entre Megève et ses acteurs, sa population, ses visiteurs, médias et professionnels du tourisme.



► AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE SPORTIVE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Plusieurs tracés dédiés aux VTT électriques ont été balisés sur le domaine de Rochebrune et Jaillet puis l'année prochaine au Mont d'Arbois. Au niveau du stade de football, un stand de tir pour le biathlon a été installé et, dès l'automne, un airbag pour les entraînements de ski freestyle, en collaboration avec le Club des Sports. L'objectif : permettre la pratique de l'entraînement sportif et de loisirs dans des conditions optimales.

LE PALAIS



► FRANCHIR LE PAS DU NUMÉRIQUE

UN ENJEU ESSENTIEL POUR LE PALAIS

Après la mise en ligne du site lepalaismegève.com en décembre 2018, il est désormais possible, depuis cet été, de réserver et payer en ligne stages et abonnements. L'achat et l'accès aux espaces seront bientôt facilités grâce à un QR Code reçu sur smartphone. De quoi s'adapter aux attentes actuelles des utilisateurs !

RENDEZ-VOUS SUR : LEPALAISMEGEVE.COM 



► DÉVELOPPER LA COMMERCIALISATION DU PALAIS

MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DÉDIÉE

Désormais le plus grand complexe de loisirs indoor des Alpes, le Palais développe ses recettes par une logique commerciale propre, qui permet de perfectionner la vente des espaces et des produits, via le démarchage des comités d'entreprise (CE), la création de partenariats avec les hébergeurs et la promotion des installations.

L'enjeu est important car en 2019, le budget du Palais se présente ainsi : **78M€** (fonctionnement + Investissement), recettes : **2,6M€**, déficit subventionné par la Commune (dont part sociale Service public administratif (mise à disposition aux associations + piscine, patinoire et médiathèque) : **5,2M€**.

► SÉCURISER LE FINANCEMENT DE LA 2^E PHASE DE TRAVAUX DU PALAIS

UNE NÉCESSITÉ POUR AMÉLIORER LA COMMERCIALISATION

Le projet concernant la 2^e phase des travaux de restructuration du Palais est avancé mais sa phase opérationnelle sera lancée à l'été 2020. Le financement est d'ores et déjà assuré par la réserve constituée par la cession des Vériaz (**12,6M€** consignés à la Caisse des Dépôts et Consignations). L'inversion des salles gymnase/Congrès est actée. Cette 2^e phase de travaux permettra : le développement du tourisme de séminaires, d'expositions et de spectacles en étant de plain-pied, une nouvelle offre d'activités sportives, la modernisation de l'auditorium, l'amélioration des cheminements et la réfection du grand hall de l'entrée nord jusqu'au Spa.

► COMMUNIQUER SUR LE PALAIS

UNE VISIBILITÉ AFFIRMÉE

La commune a largement travaillé au développement de la communication du Palais via les réseaux sociaux, le site web, les différentes brochures de communication, l'affichage extérieur, ou encore les campagnes radio, jeux, promotion, portes ouvertes, nouvelles activités...

Tout est prétexte à valoriser et faire découvrir cet équipement et son ouverture 361 jours sur 365 !

L'enjeu est de donner plus de visibilité au Palais et d'intégrer cet équipement dans le bassin de vie en saison, comme en inter-saison.



OPTIMISER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU PALAIS

UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE



33.000 m² à chauffer, éclairer, ventiler, refroidir et alimenter en eau. Un enjeu financier (1M€ par an soit 17% des dépenses de fonctionnement) et environnemental considérable qui, depuis 1969, a tenté d'être intégré dans les modes de fonctionnement des différents espaces : développement des énergies renouvelables, mise en place de réseaux de chaleur et d'échangeurs de calories, production d'électricité, une réflexion constante a guidé les 50 ans de développement du Palais et de ses activités.

Pendant ce mandat, les principales réalisations ont porté sur la remise en fonctionnement de la turbine, abandonnée sous le mandat précédent, l'amélioration des échangeurs de calories entre l'espace glace et les bassins aquatiques, la réduction des surfaces vitrées, notamment sur la patinoire, et l'installation d'habillages anti-UV à l'espace forme et à la médiathèque afin de limiter l'apport thermique solaire. À terme, de nouveaux groupes froid moins énergivores seront installés. Le plafond de la piscine intègrera dans sa rénovation de nouvelles techniques limitant la condensation ainsi que les échanges thermiques avec le niveau supérieur. Les travaux de la 2^e tranche permettront quant à eux, d'optimiser et améliorer de manière significative la gestion technique centralisée et l'isolation de la partie nord du bâtiment.

► ENGAGER DES RÉNOVATIONS ESSENTIELLES LA SALLE DES CONGRÈS ET LE PLAFOND DE LA PISCINE

Au printemps, les moquettes et rideaux de la Salle des Congrès ont été renouvelés et l'éclairage amélioré (LED) afin de garantir des économies et un confort optimal pour l'organisation de séminaires et réceptifs, dont la commercialisation reste à développer. Le plafond de la piscine budgété en 2019 doit être prochainement rénové, en vue d'améliorer la sécurité, l'éclairage et l'acoustique sans oublier la ventilation. Cette rénovation s'accompagnera d'une isolation thermique de la dalle.

AVANT



APRÈS



► AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Dans un souci constant d'amélioration des services touristiques, la commune a pris l'initiative de mettre en œuvre : la gratuité des Meg'Bus, une application smartphone permettant de consulter les horaires en temps réel, la création d'un site internet dédié à la taxe de séjour et une place des marchés regroupant les offres des prestataires afin de faciliter la réservation des séjours en ligne.



► CERTIFIER LE CLASSEMENT DE MEGÈVE TOURISME EN CATÉGORIE 1 ET EN QUALITÉ TOURISME

L'EXCELLENCE DE NOS SERVICES RECONNUE

En juillet 2018, Megève Tourisme s'est vu renouveler sa classification en catégorie 1 pour une durée de 5 ans. Un classement qui permet à la commune de conserver la compétence de sa politique touristique et la gestion de son office en dérogation de la Loi NOTRE qui obligeait les communes à transférer leur compétence Tourisme à l'intercommunalité.

Afin de confirmer l'excellence de ses services, Megève Tourisme a également bénéficié en 2019 du label Qualité Tourisme, label de certification national.

► DÉVELOPPER L'OFFRE D'ACCUEIL UNE NOUVELLE CRÈCHE TOURISTIQUE

Les travaux de transformation de l'ancien local poterie ont débuté au printemps 2019. Une crèche touristique accueillera, dès cet hiver, jusqu'à 10 petits vacanciers de 1 à 3 ans, venant compléter l'offre du Kid's Club dédié au 3-8 ans. Un emplacement idéal, près du cœur du village, à proximité directe du Palais et du pôle Enfance. Un projet qui s'intègre dans le cadre des actions de la démarche « Esprit Famille » et de la labellisation Qualité Tourisme.

MONTANT DES TRAVAUX : 470.000€.

► S'ATTACHER AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME INTERNATIONAL UN ENJEU ESSENTIEL POUR LA DESTINATION

À l'automne 2016, la municipalité signait le « Contrat Destination Mont Blanc » au Ministère des Affaires Étrangères. Cette convention, portée par la CCPMB, dont le maire de Megève est Vice-Présidente au Tourisme, et la communauté de Communes de la Vallée de Chamonix est un outil innovant et opérationnel qui se place en véritable soutien au développement international des destinations touristiques du Pays du Mont-Blanc. Dans ce cadre, une délégation chinoise a été reçue en vue de l'organisation des JO de Pékin et, plus récemment, des sportifs chinois.



► RENFORCER L'IDENTITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ LES TRAVAUX DU CŒUR DU VILLAGE

Depuis le début du mandat, une attention particulière a été portée à l'embellissement du cœur du village. Ainsi, l'ensemble des pavés ont été repris sur la place avec intégration du blason de Megève, rue Charles Feige et Monseigneur Conseil (budget : **250.000€**). Des dalles facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR) ont également été installées dans toute la partie piétonne centrale du village.

La charte des terrasses, mise en place dès 2016, participe aussi à l'embellissement du centre piéton en favorisant l'harmonisation des différentes extensions de terrasses sur le domaine public. Ce souci esthétique se retrouve également au travers de l'installation de nouvelles poubelles intégrées au paysage et équipées de cendriers évitant ainsi la propagation des mégots.

Plus récemment, le changement des bornes escamotables est venu améliorer le cadre et le confort de vie des usagers. En effet, les nouvelles installations hydrauliques sont beaucoup moins sensibles aux conditions climatiques que les installations pneumatiques précédentes. Elles améliorent significativement les accès au centre du village. Équipées de LED afin de faciliter la visibilité de nuit et d'alertes sonores pour les personnes malvoyantes, elles ont nécessité un nouvel encodage des badges. La révision simultanée des horaires de livraison et leur application stricte a également permis de limiter la circulation et redonner toute leur place aux piétons.



► RÉNOVER LES PARKINGS SOUTERRAINS UNE MISE AUX NORMES LÉGALE ET UNE OBLIGATION FONCTIONNELLE

Au nombre de 5, les parkings souterrains de Megève font régulièrement l'objet de travaux de nettoyage et d'entretien, et depuis 5 ans, d'interventions lourdes en matière de rénovation : mises aux normes d'accessibilité et d'incendie, reprise d'étanchéité et d'isolation, embellissement. Sur l'ensemble de ces équipements, tous les éclairages ont été remplacés par des luminaires LED. Le parking du Casino a profité d'une cure de jouvence de près d'**1M€** et a été équipé de toilettes autonettoyantes. Le parking du Village va bénéficier, en 2019 et 2020, de grosses réparations structurelles, de traitement des surfaces et d'une mise aux normes PMR avec l'installation d'un ascenseur (**1M€**). S'agissant de celui de l'Office de Tourisme, une étude « structure » a été lancée en 2018. Les résultats obtenus préconisent la mise en place d'une étude de faisabilité de restructuration complète. En cause, la conception particulière de cette infrastructure hélicoïdale (en forme d'escargot), dont la requalification obligatoire, à court terme, est estimée à plus de **3M€**.

Les parkings de Rochebrune et Mont d'Arbois, plus récents, n'ont pas nécessité d'investissements importants à ce jour, mais doivent être entretenus régulièrement afin de limiter à l'avenir les interventions lourdes. Deux nouveaux équipements viendront, fin 2020 puis fin 2022, enrichir le parc de stationnements souterrains de la commune, sous l'hôtel Novotel (120 places) et sous l'hôtel Comte Capré (80 places).



► INVESTIR RÉGULIÈREMENT POUR ENTREtenir LE PATRIMOINE

LE BÂTI COMMUNAL, UN ENJEU FINANCIER DE TAILLE

Les services bâtiment, bureau d'études et ingénierie de la commune, réorganisés en 2014, participent activement à l'entretien et à la conservation du patrimoine communal. Qu'il s'agisse des 80 appartements communaux régulièrement rénovés lors des mutations de locataires, du cinéma Panoramic remis à neuf, de la Maison de la Montagne dont la réfection de la façade, des balcons et la reprise de l'isolation débiteront cette année, de la Fondation Morand Allard mise aux normes d'accessibilité et modernisée, des locaux de la Police Municipale réhabilités, de l'école dont la toiture a été changée ou encore de la création, rue de la Poste, du service événementiel avec salle de réunion, de l'aménagement de bureaux pour le service communication au 1^{er} étage de la Maison de la Montagne... la remise à niveau du patrimoine communal nécessite des investissements lourds pour rattraper le retard pris durant 15 ans, mais aussi des équipes de professionnels, pour les entretenir, afin de limiter les interventions conséquentes à moyen terme. Ainsi, l'absence de volonté et de programmation d'investissements par le passé, a induit certaines situations dramatiques qui ont conduit à la fermeture au public du Musée de Megève (plus de **2M€** de travaux à prévoir), au déménagement d'une partie des étages de la Mairie afin d'éviter sa fermeture (montant des travaux **2M€** prévus au PPI sur les années 2022-2023) et à l'éparpillement des services techniques sur d'autres sites, compte tenu de l'affaissement d'une partie de la structure des bâtiments actuels.

Il en est de même pour l'édifice du Musée du Haut Val d'Arly pour lequel une étude de structure a été réalisée en 2018 révélant que malgré son apparente dégradation, l'ouvrage est sain. L'intervention sur ce bâtiment pourrait consister, à moyen terme, au rafraîchissement des façades, des mises aux normes notamment d'accessibilité, le Musée accueillant du public, ainsi qu'un confortement de la dalle du 1^{er} étage pour agrandir sa surface d'exposition.



► DÉVELOPPER LE SÉPARATIF UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL DE TAILLE

Si les réseaux d'adduction en eau potable demeurent performants sur Megève grâce à l'abondance de la ressource, à la gravité et à un maillage de qualité, il n'en est pas de même pour l'évacuation des eaux usées et pluviales. Station de 1^{ère} génération au développement résidentiel dynamique, Megève n'a été dotée que récemment de réseaux humides séparatifs. Alors que Praz-sur-Arly affichait déjà en 2014 plus de 70% de séparatif sur son territoire, Megève plafonnait difficilement à 30 %. Par les investissements conséquents réalisés ces dernières années et prévus jusqu'en 2022, le taux d'équipement en séparatif de Megève approchera les 50%, ce qui impacte directement la qualité des eaux des ruisseaux en aval de Megève et des rejets traités par la station d'épuration de Megève-Praz.

► RECONSTRUIRE LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

UNE NÉCESSITÉ QUI PERMETTRA D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS TECHNIQUES

Après une étude de structure initiée en 2017, un contrat d'assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) a été lancé visant à la rénovation et l'extension des bâtiments communaux du CTM.

Outre les consolidations de structure, les confortements des fondations des bâtiments et leur mise aux normes, l'objectif est de regrouper l'ensemble des services techniques au sein de ces édifices, sur le site actuel. Il s'agira du service garage, actuellement installé dans les locaux Borini à Demi-Quartier, de la menuiserie située à Prariand et de lieux de stockage disséminés sur tout le territoire communal. Ce regroupement permettra d'optimiser la coopération entre les différents secteurs, mutualiser les services pour gagner en efficacité et réduire les circulations de véhicules. Coût : **2,5M€** ont d'ores et déjà été prévus dans la programmation pluriannuelle sur les années 2020-2021.



► RÉAMÉNAGER LA PATINOIRE CENTRALE

UN LIEU DE VIE À RECRÉER

À la suite de l'attribution d'une nouvelle concession de Casino au groupe Casimegi/Philippe Ginestet et suivant la volonté de la municipalité, les activités de jeux et de divertissement vont être regroupées dès l'hiver prochain au sein de l'ensemble immobilier jouxtant la patinoire centrale. Dans ce cadre, l'exploitant a choisi de subdéléguer la gestion de l'ex restaurant du Puck et de sa terrasse au groupe Les Voiles de Genève. Afin d'accompagner le projet d'implantation et de création d'une entrée dans le futur Casino au niveau de l'esplanade de la patinoire (en lieu et place du local « patins » actuel), la commune a souhaité s'associer aux deux enseignes pour entreprendre des travaux de réaménagement complet et d'embellissement de la patinoire extérieure.

Un nouveau local « patins » va être créé, côté rue d'Oberstdorf, et la patinoire légèrement déplacée pour libérer des surfaces de terrasses plus vastes et pérenniser un terrain de pétanque. La desserte « bus » se verra également sécurisée et des sanitaires publics installés.



► RENOUELER LE MATÉRIEL ROULANT

UNE NÉCESSITÉ POUR RATTRAPER LE MANQUE D'INVESTISSEMENTS

Sans réel plan de renouvellement et avec de faibles crédits accordés aux gros entretiens par le passé, le parc de véhicules et autres matériels roulants de la collectivité a vieilli prématurément. Depuis 2017, un programme d'investissements sur 5 années de **500.000€** par an permet de renouveler progressivement les 91 véhicules et matériels communaux, dont le nombre a été réduit de 20% en favorisant la polyvalence et la mutualisation. Dameuses, balayeuses, chargeuses, véhicules de déneigement, camions multifonctions, véhicules légers, tondeuses autotractées... l'objectif est de ramener la moyenne d'âge du parc à un peu plus de 5 ans contre 8 précédemment.



► MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ À MEGÈVE CENTRE DE SECOURS DES POMPIERS

Pas moins de 7 années de négociations, d'études, de démarches entre Megève, ses voisins, le département de la Haute-Savoie, les services de l'Etat, le Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS) auront été nécessaires afin de sceller un accord permettant de maintenir, en le rénovant entièrement, le Centre de Secours des pompiers. Estimé à près de **5M€**, ce projet qui regroupera les centres de Praz-sur-Arly, Megève et Combloux, est un véritable enjeu en matière de maintien des services publics, à l'instar de la Poste pour laquelle la commune s'est battue et a obtenu la pérennisation y compris dans le nouveau projet immobilier à venir.

Rasé puis entièrement reconstruit, le nouveau casernement, dont les travaux débuteront en 2022, sera intégré dès l'automne 2019 dans les compétences du syndicat intercommunal SIVOM Jaillet (Combloux, Megève, Demi-Quartier, Praz-sur-Arly), qui assurera 30% du financement soit **1,5M€**, le solde étant pris en charge par le SDIS. Dans cette opération, dont Megève est à l'initiative, la commune valorisera la mise à disposition du foncier actuel de la caserne l'exonérant ainsi de toute contribution financière pour ce projet.



► RÉNOVER LES PONTS DE LA COMMUNE DES OUVRAGES OUBLIÉS FRAGILISÉS PAR LE TEMPS

Suite aux aléas climatiques de 2015, pour lesquels Megève a été reconnue en état de catastrophe naturelle, le pont de Cassioz, menaçant de s'effondrer, a dû être fermé à la circulation. En urgence, des crédits importants ont été mobilisés par la municipalité (**2M€**) afin de conforter l'ouvrage mais aussi de l'élargir, permettant aux véhicules de se croiser et aux piétons comme aux cycles de cohabiter. Ce chantier qui s'est étalé sur 2 ans a permis une réflexion plus large sur l'aménagement du secteur, par l'enfouissement des réseaux et la reprise des enrobés sur une grande partie du hameau de Cassioz. Afin de se prémunir de telles situations d'urgence, la collectivité a lancé en 2017 un diagnostic de l'état des structures des différents ponts de la commune, qui a révélé un certain nombre de fragilités sur plusieurs ouvrages.

Compte tenu des montants financier en jeu, un plan de reprises a été élaboré sur plusieurs années. Ainsi, les ferronneries de la passerelle située entre la Mairie et le jardin du Musée ont été changées et un pilier conforté. Puis en 2019, les travaux se porteront sur les ponts route du Jaillet et de Megève Tourisme. En 2020, une nouvelle passerelle donnant accès au Palais sera mise en place.

► ENTREtenir 57 KM DE VOIRIE PRIORITÉ AU QUOTIDIEN

Chaque année depuis 2015, entre **800.000€** et **1M€** sont consacrés à l'entretien de la voirie communale par la réfection et la reprise des enrobés. Ces interventions récurrentes sont planifiées sur la base d'une cartographie de l'état des voiries, remise à jour annuellement, par le bureau d'études de la collectivité qui priorise les portions de voirie à traiter. Ce véritable schéma directeur est à l'origine de la programmation pluriannuelle des investissements de voirie qui s'établit sur 5 ans et qui est réactualisée régulièrement. Ainsi, les secteurs de Cassioz, Rue de la Poste, Le Leutaz, les routes du Coin et de l'Espérance, la route du Jaillet, le parking du Panoramic... ont bénéficié de cette programmation ces 3 dernières années. La route de Riglard suivra en 2020 puis la route du Crêt. En parallèle, les interventions ponctuelles des services de la voirie tentent de faire face aux dégradations climatiques et au déneigement des voies, chemins, routes, parkings au printemps et à l'automne en réponse aux demandes des usagers et riverains.

D'autres travaux importants de voirie accompagnent des programmes d'enfouissement (électricité, gaz, fibre optique), de reprises de réseaux humides sous-dimensionnés, inexistantes ou abîmés (séparatif eaux pluviales / usées, adduction eau potable), d'éclairage public, ou des projets de développement immobilier. Ces travaux font eux aussi l'objet d'une programmation pluriannuelle car ils sont, pour la plupart, d'envergure. Qu'il s'agisse de la route Edmond de Rothschild (**740.000€**), de la rue Saint-François de Sales, de la rue Charles Feige (**2,5M€**), de la RD1212 entre les 2 ronds-points (**1,5M€**) ou sur le secteur de Prariand (**1,3M€**), autant d'interventions qui combinent reprise et modification de voirie et/ou de réseaux, avec amélioration de la sécurité, de l'accessibilité, de la mobilité douce et de la mise en valeur du secteur. Chacune de ces opérations bénéficie d'un budget propre d'investissement lié à des interventions plurifactorielles.

► ENGAGER UNE DÉMARCHE DE PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ DU VILLAGE LA CHARTE DES TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Afin de lutter contre la multiplication de terrasses peu soucieuses de l'esthétique et de la qualité de l'environnement du village, la municipalité a mis en place dès 2016, une charte des terrasses visant à harmoniser l'implantation de structures sur le domaine public. Évolutive, elle permet d'attribuer des autorisations annuelles d'occupation de l'espace public avec un certain nombre d'aménagements (plancher, barrière, couverture) garantissant une exploitation toute saison et avec des spécificités hivernales et estivales. Pour bénéficier de cette autorisation, les commerçants s'engagent à être ouverts 9 mois par an minimum et à présenter leur projet à une commission dont le rôle est de veiller à la qualité esthétique et des matériaux proposés pour ces installations. Chacune d'entre elles doit pouvoir se décliner sur un format d'hiver (espace clos) et d'été (espace ouvert). Le fleurissement doit mettre en valeur les abords de ces équipements en lien avec celui réalisé par la commune. Le non-respect de cette charte entraîne l'annulation de l'autorisation d'occupation du domaine public.

RUE DE LA POSTE



ROUTE E. DE ROTHSCHILD



ROUTE DU COIN



VIE POLITIQUE

TRIBUNE D'EXPRESSION

UN ÉLAN RENOUVELÉ

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR

Par respect pour vos suffrages, nous avons siégé au conseil municipal et défendu nos convictions depuis les élections de 2014.

Le temps venu, nous prendrons la parole dans un format adapté.

SYLVIANE GROSSET-JANIN,
FRANÇOIS RUGGERI, PIERRETTE MORAND,
LIONEL BURILLE, MICHELINE CARPANO

✉ elanrenouvele2014@gmail.com

Août 2019

PRIORITÉ MEGÈVE



RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX  |  |  ET SUR [MAIRIE.MEGEVE.FR](http://www.mairie.megeve.fr)

IL Y A DU CHANGEMENT !



**NOUVEAU NOM DE DOMAINE POUR LE SITE
DE LA COMMUNE DE MEGÈVE**

DORÉNAVANT [WWW.MAIRIE.MEGEVE.FR](http://www.mairie.megeve.fr)

Afin de répondre à vos attentes et pour une meilleure distinction entre le touristique et l'institutionnel, le site se renomme : www.mairie.megeve.fr. Ses fonctionnalités restent, quant à elle, identiques.